

Dossier

L'événementiel, tout un programme



Finances 29/31

Budgets 2019

Une grande diversité d'investissements,
la volonté d'un développement partagé


Eau et assainissement 35/37

Actualisation des règlements

Les règlements des services publics de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif ont été modernisés

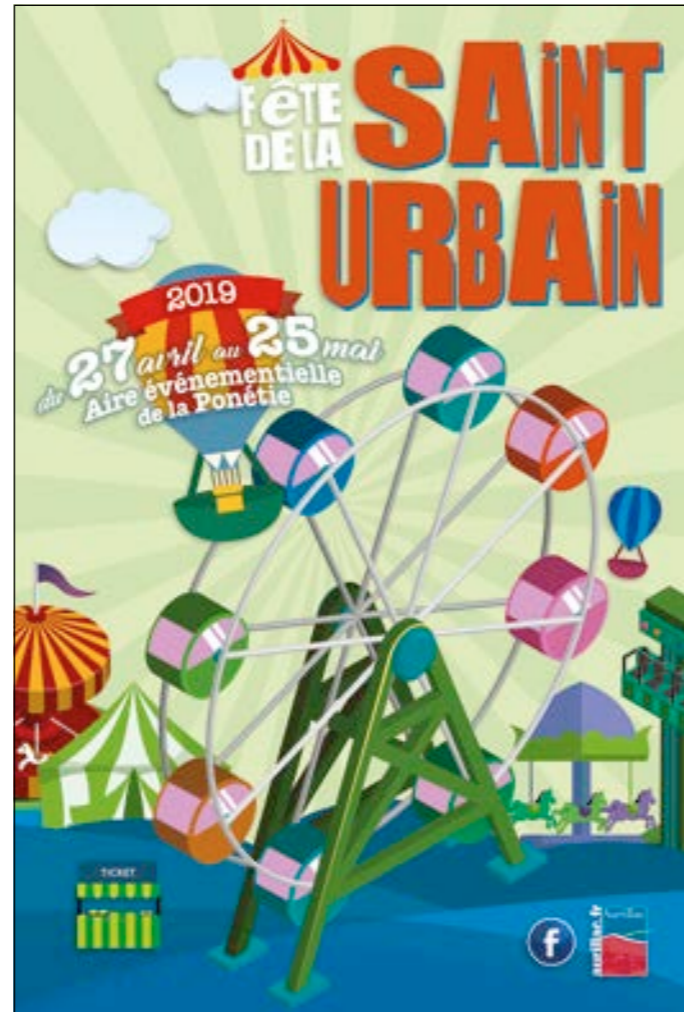
Innover, une exigence collective

SOULIER
3, Route du Collet
15000 AURILLAC
☎ 04 71 64 66 00

**Restructuration du Collège Jules FERRY
(Conseil Départemental 15)**

FÊTE DE LA SAINT URBAIN
2019
du 27 avril au 25 mai
Aire événementielle de la Ponétie



TICKET

Aurillac.fr

La reconquête démographique représente un enjeu majeur pour notre territoire, à la fois social et économique. Au plan global, la baisse de population du département et la stabilisation fragile dans la CABA font courir le risque, si nous restons les bras croisés, d'une accentuation de notre dépeuplement.

En matière d'activité, le taux de chômage très bas - autour de 5,5% des actifs - entraîne dès à présent des difficultés de recrutement, et les créations d'emploi pourraient se heurter à un manque de candidats dans tous les secteurs de notre économie : agriculture, industrie, commerces, services. Cette problématique concerne autant les reprises d'entreprises que les emplois salariés.

Répondre à ce défi passe par l'exploration de voies complémentaires associant formation et emploi : en incitant les jeunes Cantaliens à se former dans les domaines qui se développent, et les acteurs compétents à mettre en place les formations correspondantes. Cette démarche ne doit pas oublier les jeunes ou moins jeunes les plus éloignés de l'emploi qui doivent pouvoir emprunter des parcours de requalification.

Autre opportunité : l'accueil de nouveaux actifs prêts à s'insérer

professionnellement, à se former si nécessaire et à construire un projet de vie dans nos communes. Rassembler nos efforts, valoriser les initiatives de chaque partenaire : c'est le sens que je donne au projet du collectif départemental pour le défi démographique, dans lequel s'inscrit pleinement la CABA notamment au travers de sa démarche - foncièrement partenariale - de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Les actions à construire doivent être ambitieuses, innovantes, ajustées aux populations ciblées via des modes de promotion appropriés, et ce en lien étroit avec les entreprises et les organismes de formation professionnelle. Les initiatives coordonnées par la CCI et que nous soutenons telles que le salon virtuel de l'emploi, le forum des métiers ou la nouvelle plateforme internet « emploi-cantal.fr », montrent qu'il est possible d'attirer dans notre bassin d'emploi.

L'ouverture en septembre d'un 3^e département à l'IUT témoigne aussi de notre capacité à nous mobiliser pour innover. Il proposera une option Cybersécurité unique en France, secteur de pointe sur lequel notre territoire peut devenir référent. Dans ce domaine comme, plus largement, dans l'élaboration d'un projet de formation/recrute-



ment partagé, en lien avec la Région, la DIRECCTE, Pôle emploi, la CABA est prête à œuvrer avec les partenaires volontaires, au delà des structures traditionnelles et dans un esprit d'ouverture aux nouvelles attentes.

C'est par cette approche innovante et collective que nous gagnerons, dans cette compétition entre territoires, à force de volonté commune, de confiance en nous et en nos atouts.

Michel ROUSSY

Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac,
Maire d'Arpajon-sur-Cère

stuv

cheminées des Volcans
Rond-point d'Arpajon
15000 AURILLAC
04 71 43 04 76



30%
DE CRÉDIT D'IMPÔT*

* OBTENTION DU CRÉDIT D'IMPÔT DE 30% SOUMIS À CONDITIONS selon l'article 200 Quater du code général des impôts. Note explicative disponible sur simple demande.

SOMMAIRE

| | | | | | |
|------------------|----|----------------------|----|-----------------------|----|
| Actualités | 4 | Economie | 16 | Eau et assainissement | 35 |
| Festival BD | 10 | Dossier Événementiel | 17 | Vie des communes | 39 |
| Rocher de Carlat | 14 | Finances | 29 | Agenda | 42 |

La CABA roule à l'hydrogène

Soucieuse de préserver l'environnement et afin de promouvoir des énergies renouvelables, la Communauté d'Agglomération va rouler à l'hydrogène !

Un gros cube bleu aux couleurs de la CABA a pris place sur le parking du Centre Aquatique (côté Epicentre) : il s'agit d'une station de production et de distribution d'hydrogène !



Mise en service début mai, elle sera capable de produire de façon autonome 2 kg d'hydrogène par jour et de stocker 7 jours complets de production, permettant la recharge quotidienne de 1 à 4 véhicules légers. Au sein de la flotte communautaire, ce sont deux véhicules utilitaires qui ont été achetés. Ils seront utilisés par les contrôleurs de travaux pour leurs déplacements sur les chantiers. A proximité a aussi été installée une borne pour la recharge de véhicules électriques dont dispose la CABA.

Pour l'acquisition de cette station (250 000 €) auprès du groupement Ataway/Engie, la CABA a bénéficié du soutien de l'État dans le cadre de la convention AURATRANS de l'ADEME (50 000 €).

Arpajon-sur-Cère

Déviations sur la route de Labrousse

La CABA, en coordination avec la Commune, Enedis et le SDE15, procède jusqu'à fin juin à la réhabilitation du réseau d'eau potable ainsi qu'à l'enfouissement des réseaux secs sur la traversée de Couffins à Arpajon-sur-Cère. L'an prochain, cette opération sera complétée par l'aménagement des abords par la Commune et la réfection de la voirie par le Département.

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise STAP 15. En raison de ce chantier, la départementale n°6 dite « route de Labrousse » est fermée à la circulation jusqu'au 28 juin prochain. Une déviation est mise en place par Senilhes via les voies RD920, RD32, RD8 et RD6. Toutefois l'accès des riverains, des transports scolaires et des secours est maintenu autant que possible.

Les compteurs d'eau potable situés à l'intérieur des propriétés seront, dans la mesure du possible, déplacés en limite de propriété côté privé. Les alimentations

électriques et téléphoniques seront aussi reprises. Des coupures ponctuelles d'eau peuvent intervenir pour les riverains qui en seront informés en amont.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

- Eau potable : CABA - M. Carrier, 04 71 46 48 50 ; service d'astreinte, 04 71 46 48 60 (à partir de 17h30)
- Réseaux secs et éclairage public : SDE15 - M. Bony, 07 78 37 22 58 ou ENEDIS - M. Tardieu, 06 15 71 65 72.



Chantier de Firminy Dernière phase

Quartier de Firminy : la modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement, l'enfouissement des réseaux secs et la pose du nouvel éclairage public touchent à leur fin ! Débuté il y a plusieurs mois, le chantier conduit par la CABA en partenariat avec la Ville d'Aurillac entre dans sa phase finale.

Les travaux se terminent par l'avant de la rue de Firminy, côté embranchement avec le Boulevard de Lescudilliers. Jusqu'à fin mai, une déviation par les rues des Docteurs Jean Civiale et Emile Roux permettra d'accéder aux commerces. Tous les efforts sont faits pour limiter au maximum l'impact des travaux. L'accès du public et des livraisons à l'ensemble des commerces est maintenu.

Renseignements :

- 📍 Service Travaux,
Centre Technique Communautaire
- ☎ 04 71 46 48 50

Partenariat

Les 7^{es} Assises nationales de la Fibre optique se sont déroulées le 4 avril au Centre national de formation au Très Haut Débit. Elles ont réuni les grands comptes (Orange, SFR, Bouygues...) et les entreprises du secteur des télécom autour des offres de formation proposées aux jeunes par le Campus de la CCI qui affiche un taux d'insertion de 95%.

Pour les accompagner, la Mission locale présidée par Michel Roussy et la CCI représentée par Bernard Villaret, Président, et Henri Manhès, Vice-Président en charge de la Formation, ont signé une convention de partenariat. La Mission locale va accompagner les jeunes (moins de 26 ans) provenant de toute la France, de l'amont de la formation jusqu'aux premiers mois en entreprise. Elle assurera des permanences hebdomadaires au Campus et un conseiller traitera tous les problèmes que peut rencontrer un stagiaire : hébergement, transport, finances, santé... De plus les deux organismes vont collaborer pour renforcer au plan national la promotion des offres de formation et d'emploi, et pour favoriser le recrutement via le réseau des Missions locales et sur les réseaux sociaux.



GPEC : faire *matcher* emploi et Cantal !

Une websérie pour donner envie, une plateforme pour recruter : la CCI lance deux initiatives pour répondre à l'enjeu de recrutement dans les entreprises et favoriser l'accueil d'actifs. Deux outils qui font partie intégrante du plan d'actions de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) du Bassin d'Aurillac coordonnée par la CABA avec les entreprises, les collectivités et les acteurs de l'emploi. Intitulée « Les Nouveaux Milliardaires », la websérie propose chaque mois, en 1'30, le portrait d'une personne venant de l'extérieur du Cantal et qui s'y épanouit professionnellement et personnellement. C'est au passage l'occasion de valoriser les entreprises et la dynamique éco-

nomique. Le 1^{er} épisode avec Richard Ellis a très vite atteint les 20 000 vues. A découvrir et partager sans modération pour contribuer à la « viralité » de la vie ici : [facebook.com/nouveauxmilliardaires](https://www.facebook.com/nouveauxmilliardaires)

Quant à la plateforme « Le Cantal et vous, ça *matche* », c'est la version pérenne du Salon de l'Emploi virtuel initié depuis 2 ans en partenariat avec Pôle emploi. Les entreprises peuvent y déposer leurs offres, les candidats leur CV. La plateforme opère le *matching* pour mettre en relation les offres et demandes partageant les mêmes mots-clés, ouvrant alors sur la procédure classique de recrutement : [site-emploi-cantal.fr](https://www.site-emploi-cantal.fr)

Un Contrat Local ... pour la santé publique

Fin mars, l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes (ARS) et l'Association pour le Développement du Pays d'Aurillac (ADEPA) ont co-signé, avec les acteurs locaux*, la 2^e « édition » du Contrat Local de Santé (CLS) du Pays d'Aurillac. Une feuille de route commune, pour la santé publique sur les territoires de la CABA et des Communautés de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne et de Cère et Goul en Carladès.

Ce nouveau CLS court sur la période 2019-2023 et doit faciliter la mise en œuvre de projets ayant pour objectifs :

- d'améliorer l'accès à la santé et de lutter contre les inégalités sociales et territoriales ;
- de coordonner les interventions des acteurs locaux de la santé (prévention, promotion, accès

aux soins, accompagnement médico-social) ;
- de développer la prise en compte des enjeux de santé publique et des priorités du Projet Régional de Santé dans les politiques locales.

Pour y répondre, 11 fiches actions ont été élaborées.

« Le Contrat Local de Santé est un outil extrêmement précieux et efficace, ont souligné les co-signataires. La mission d'animation menée par l'ADEPA permet de coordonner et d'optimiser les actions des acteurs locaux en matière de santé. Nous devons être vigilants et



poursuivre notre mobilisation dans cette lutte contre la désertification médicale, pour un territoire attractif où il fait bon vivre et vieillir. »

**ARS, ADEPA, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, Caisse primaire d'assurance maladie, Centre hospitalier d'Aurillac, Conseil départemental de l'ordre des médecins, Mairie d'Aurillac, Conseil départemental du Cantal*

SCoT : en route pour le Plan Climat

Si le Schéma de Cohérence territoriale du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (SCoT BACC) a été approuvé en 2018, le travail du Syndicat mixte se poursuit. Il doit rendre des avis sur les grands documents d'urbanisme concernant son territoire ou les territoires voisins. Il devra, à moyen terme, évaluer et adapter le SCoT existant. En outre, le Syndicat mixte a

élargi ses compétences pour engager à l'échelle de ses 3 Intercommunalités une étude de préfiguration « Territoire à énergie positive » (TEPOS) et un Plan climat-air-énergie territorial, financés avec les soutiens attendus de l'ADEME et de la Région. Ces démarches sont toujours conduites selon un fonctionnement économe, s'appuyant sur la mise à disposition de services de la CABA, ce qui permet de maintenir la cotisation des EPCI à 1 €/habitant.

« Le Syndicat mixte du SCoT est aussi le lieu d'échange et de coopération sur nos sujets communs », a rappelé Michel Roussy, son Président, devant le Comité Syndical. Le Syndicat a par exemple été actif dans la procédure d'élaboration du Schéma régional d'Aménagement du territoire, afin de défendre les intérêts de son territoire (désenclavements, déchets, économie, énergies...).



Conférence-événement le 14 mai Premières Rencontres Nationales de la Cybersécurité

En septembre 2019 ouvre à Aurillac le 3^e Département de l'IUT de Clermont-Auvergne : Statistique et Informatique Décisionnelle (STID), avec une option Cybersécurité unique en France déjà très attractive pour les futurs étudiants. A l'heure de la transition numérique, la Cybersécurité devient en effet un enjeu de pointe pour les entreprises et les territoires. C'est pourquoi l'Université et l'IUT de Clermont-Auvergne, la CABA, le Département, la Région et la CCI se sont associés pour organiser un événement d'information et d'échange autour de ce domaine stratégique.

Mardi 14 mai, au Centre de Congrès d'Aurillac, auront lieu les **Premières Rencontres Nationales de la Cybersécurité**. Elles se dérouleront en deux parties :

- à 18 h, un temps réservé aux dirigeants d'entreprises et aux acteurs publics et para-publics, sur inscription ;
- à 20h30, une conférence ouverte au grand public pour découvrir les enjeux de la sécurité des systèmes informatiques et les apports de la nouvelle formation STID.

Ces deux temps s'articuleront autour des interventions du Général d'armée (2S) Marc Watin-Augouard, Fondateur du Forum international de la cybersécurité (FIC), et de Jean-Christophe Mathieu, coordinateur cybersécurité Siemens France.

Plus d'infos : stid.iut-clermont.fr



Journée Inclusion numérique

Dans le cadre de la réhabilitation de l'école Jean-Baptiste Rames, la Ville d'Aurillac a créé au sein de cet établissement un Espace Public Numérique destiné au public scolaire, mais aussi à tous les usagers qui recherchent un accompagnement en la matière. Celui-ci sera inauguré lors de la Journée Inclusion numérique organisée le 7 juin prochain. Cette journée sera aussi l'occasion pour le grand public de tester son agilité numérique au cours d'ateliers répartis dans toute la ville. En quelques clics, vous saurez si vous êtes débutant ou confirmé sur internet !



Enquête publique

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) touche à sa fin.

Après avis des personnes publiques associées (élus, collectivités, services de l'Etat, organismes consulaires), l'enquête publique auprès des citoyens sera lancée en juin*. Vous pourrez y participer à l'accueil de la CABA et en d'autres lieux publics* en remplissant les registres d'enquête, ou de manière dématérialisée sur enquetepublique.caba.fr. Vous pourrez également rencontrer les commissaires-enquêteurs lors de leurs permanences.

Suite aux dernières observations, le document sera complété avant approbation soumise au Conseil Communautaire pour une entrée en vigueur en 2020.

*dates et lieux de l'enquête à retrouver prochainement sur www.caba.fr

La Plantelière ... muse de *designers* en herbe

La Plantelière a inspiré les élèves du Lycée Saint-Géraud. Avec la nature pour thématique, les classes de seconde option « Création et Culture Design » et de terminale « Sciences et technologies du Design et des Arts Appliqués » ont produit des packagings pour plants et des projets artistiques innovants autour de l'Apiculture. Les travaux sont présentés dans le bâtiment de La Plantelière jusqu'à début juin.

La Plantelière
📍 8 allée de la Plantelière, La Pépinière, Arpajon-sur-Cère
☎ 04 71 43 27 72

Gorges de la Jordanne Balades printanières

Rivière, forêt, roches volcaniques, « marmites de géant », « baignoires d'eau », cascades : le Sentier des Gorges de la Jordanne offre des vues imprenables, au cœur d'une nature préservée, sauvage et mystérieuse... A (re)découvrir dès le printemps ! En fonction de la météo et de l'état du sentier, le site pourrait ouvrir au public les week-ends et jours fériés du mois de mai. Puis en juin, le site sera ouvert tous les jours, du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, et samedi et dimanche de 9h30 à 19h30 (dernière entrée 2 heures avant la fermeture). Le sentier est accessible à toute la famille (avec des chaussures de marche).

🔗 **Tarifs : adultes 3,50 € ; enfants 4-14 ans 1,50 €**
Pour les visites de groupes en dehors des jours d'ouverture :
☎ 04 71 47 93 95 - ✉ contact@gorgesdelajordanne.fr
🌐 www.gorgesdelajordanne.fr



Ecoutez... C'est le son de la nature

Dimanche 26 mai, la Plantelière sera le terrain de jeu idéal pour se familiariser avec « **Les sons de la nature** ». Une animation familiale (dès 12 ans) qui se déroulera en deux temps.



Atelier n°1 : après une exploration sonore, chacun restituera les bruits perçus à la Plantelière. Ce travail sera progressivement enrichi avec d'autres sons... jusqu'à la **production d'une œuvre sonore collective** enregistrée ! Aucune connaissance musicale n'est requise.

Atelier n°2 : après une présentation des techniques de modelage, chaque groupe se lancera dans la **création d'un instrument de musique** en argile. Déposés dans les arbres de la Plantelière, ceux-ci émettront un son mélodieux au passage du vent, des visiteurs et des animaux.

Rendez-vous de 9h30 à 16h30 avec l'Atelier du bout de la rue et l'association Découvre. Et n'oubliez pas le pique-nique !

Inscription (nombre de places limité) :
Office de Tourisme
☎ 04 71 48 46 58
🔗 **Tarifs : 1,50 € ; gratuit moins de 16 ans**

Classique Rendez-vous musical en terre inconnue...

Sa soif d'expérimentation, son désir de naviguer d'un répertoire à l'autre et son jeu immédiatement identifiable font de **Sonia Wieder-Atherton** une interprète rare de la musique de chambre, violoncelliste inclassable et libre. Avec sa complice **Françoise Rivalland** au cymbalum, elle partage le goût de l'exploration et du voyage sans limites.

Leur nouvelle aventure musicale nous conduira dans l'Espagne de la fin du XVIII^e siècle... **mercredi 15 mai à 20h30 à la Chapelle des Alouettes (Aurillac)**, sur le répertoire du compositeur **Boccherini**. Chacun de ses concerto comprend des cadences, véritables espaces de liberté pour la violoncelliste qui nourrit l'œuvre par sa virtuosité. Introduit par des œuvres de **Bach**, maître du violoncelle, ce concert est une ode au langage universel, empreint d'humanisme, de Sonia Wieder-Atherton.

Les publics du territoire profiteront d'actions pédagogiques en compagnie des deux musi-



ciennes en amont du concert, en partenariat avec le Conseil de Quartier et le Conservatoire de Musique et de Danse d'Aurillac.

Billetterie :
Office de Tourisme du Pays d'Aurillac
📍 7 rue des Carmes, Aurillac
☎ 04 71 48 46 58
🔗 **Tarifs : 20 €, adhérent 18 €, réduit 9 €, gratuit - de 10 ans**

Médiathèque La Fête du Jeu va vous faire tourner la tête

Cette année, la Fête mondiale du Jeu fête ses 20 ans. L'occasion pour la Médiathèque du Bassin d'Aurillac de vous faire tourner la tête et donc de s'amuser avec tout ce qui tourne : toupies, balles, boules, billes, yo-yo, etc.

Des animations ludiques et festives, gratuites et ouvertes à tous, vous seront proposées toute la journée. Un atelier de jonglages (balles, assiettes chinoises,

anneaux et chapeaux) et une représentation de cirque assurés par « Tout un cirque » seront à découvrir au Jardin des Carmes. Des ateliers de basket avec le BAAG se tiendront sur la place des Carmes, pendant que des parties de jeux de billes et autres seront organisées à l'Espace des Carmes.

Les plus petits pourront écouter des lectures de contes avant de se dégourdir sur un parcours de motricité. Bien sûr, on ne pouvait pas oublier de fêter les toupies ! Une exposition animée, « Le bal des toupies », permettra de vous immerger dans l'univers de ce jeu intemporel.

Et pour vous faire tourner la tête et les jambes, quoi de mieux qu'un manège... qui plus est écologique : à énergie parentale ! Toutes les animations seront présentées dans un programme spécifique. En attendant, notez bien la date de cet anniversaire à célébrer en famille : **samedi 25 mai !**





Chaque année, les établissements scolaires de la CABA accueillent des auteurs invités du Festival pour des ateliers BD. Plus de 200 écoliers ont cette année pu y participer, dont la classe de CM1-CM2 de l'école de Sansac-de-Marmiesse avec Stan Silas (notre photo).

85 lycéens et 40 étudiants ont quant à eux eu quelques mois pour lire et juger des albums de bande dessinée, puis décerner des prix à leurs œuvres favorites.

Durant deux jours, les 34 auteurs invités du Festival se sont prêtés au jeu des dédicaces. L'occasion d'échanges riches avec leurs lecteurs aurillacois (et de bien plus loin !). Des rencontres publiques ont également été organisées avec certains d'entre eux autour de leur travail de création, de leur parcours, de leurs projets...

6^e édition Retour en images

C'est une riche édition du Festival BD du Bassin d'Aurillac que nous avons vécue, les 9 & 10 mars. En quelques images, replongeons dans l'évènement !



Petits et grands ont laissé libre cours à leur imagination... : deux grandes fresques et 650 badges ont été réalisés et les ateliers BD ont affiché complet. Nouveauté de l'édition, l'après-midi jeux de société coopératifs a rencontré un vif succès. Une passerelle entre BD et jeu...

Nombreux également ont été les dessinateurs amateurs à participer au concours de planches proposé par la Médiathèque : 82 ! Leurs œuvres ont été jugées par 560 festivaliers qui ont attribué les Prix du Public. Un record !

Alexandre Clérisse, créateur de l'affiche de cette 6^e édition, est venu les bras chargés de BD, de dessins et autres œuvres...



10 expos, 6 ateliers de dessin, 5 films et spectacles, 4 rencontres... : le 6^e Festival BD du Bassin d'Aurillac organisé par la Médiathèque a proposé de nombreuses animations à Aurillac et dans plusieurs communes de la CABA.



La veille du Festival, la journée de rencontres professionnelles a réuni 34 personnes. « Comment la BD s'empare-t-elle de l'actualité ? » est la thématique qui a guidé les débats de la matinée, en présence du journaliste Benjamin Roure et de l'auteur Pierre Ferrero. L'après-midi, les auteurs Colocho, Christophe Girard et Léa Mazé ont présenté leur travail et échangé sur les conditions d'exercice du métier.

« Et bien voilà, on les a eus, les FUZZ, les ZAPP ! et les PAN ! PAN ! Trois jours à plus de 24 000 pas quotidiens mais surtout 3 jours de pur bonheur, en couleurs. Amis auteurs, exposants, partenaires, prestataires... merci pour votre implication, votre sympathie et surtout votre talent. Et bien sûr un grand MERCI à chacun des visiteurs ; on est prêts à faire encore plus de pas l'an prochain quand on voit vos sourires et qu'on entend vos mots si gentils. »

Les organisateurs avaient aussi pensé à ceux qui n'aiment pas (que) lire. 140 spectateurs ont assisté au concert dessiné « Peau d'Âne » (Arpajon), la battle de dessin entre auteurs a réuni 80 personnes (Médiathèque du Bassin d'Aurillac - notre photo), et le BD concert « Au vent mauvais » a affiché complet avec 333 personnes (Théâtre d'Aurillac). Sans oublier les films diffusés au Cinéma Le Cristal, « Mirai, ma petite sœur » et « Le Château de Cagliostro », qui ont attiré plus de 200 spectateurs.



Environ 3 500 personnes ont participé au 6^e Festival BD du Bassin d'Aurillac. Les mordus de BD ont pu farfouiller dans les caisses pleines d'albums en tout genre des bouquinistes installés aux côtés des auteurs.



Plus d'images

mediatheque.caba.fr

vo**tre**
publicité ici ?
contactez-nous

Régie Publicitaire
Thierry Bonnet - Aurillac Développement
Tél : 04 71 46 86 50

DU 10 AVRIL AU 15 MAI 2019

Printemps Électrique
AVEC LES BEAUX JOURS
FAITES LE BREAK
AVEC LE VÉLO ÉLECTRIQUE

RECEVEZ
200€
EN BON D'ACHAT*
POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À
ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

CULTURE
vélo
des Vélos et des Hommes

Santé, environnement, plaisir de se déplacer...
Les beaux jours arrivent et l'envie de faire un Break avec un VAE est là !
C'est le moment de passer chez Culture Vélo

*Sur les vélos en stock uniquement. Dans les magasins participants. Valable dès le lendemain de votre achat, utilisable jusqu'au 30 Juin 2019.

8 av du Garric - ZAC de Baradel - 15000 AURILLAC - 04 15 48 00 40
TSeurillac@culturevelo.com - www.culturevelo.com

MINCIR
GRÂCE À LA
DIGIPUNCTURE
1^{er} entretien
GRATUIT

GILLES LACOSTE
CURE MINCEUR

VOTRE SALON DE DIGIPUNCTURE À
10 RUE EMILE ZOLA
AURILLAC (15000)

Gilles minceur
gillcoste@gmail.com
www.gilles-minceur.fr

Prise de rendez-vous par téléphone du lundi au vendredi au :
06 07 22 02 19

STAP
15

TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION
TRANSPORT

Z.A Les Quatre-Chemins - 15250 Naucelles Tél. 04 71 43 25 26 - Fax. 04 71 43 25 43

Service civique

Apprendre à reconnaître
les *fake news* (ou infox)

Les jeudis à partir de 15 h, Mathilde et Dorian, volontaires en service civique à la Médiathèque, proposent des Cafés médias pour apprendre aux jeunes (ou moins jeunes !) à démêler les infos et infox.



Vous connaissez le terme « *fake news* » ou infox ? Si oui tant mieux, si non : n'hésitez pas à venir à la rencontre de deux jeunes qui se

baladent dans la Médiathèque... Avec leur sweat orange, ils sont facilement reconnaissables !

dias, les jeudis après-midi à partir de 15 h.

Cafés médias

Les jeudis après-midi,
à partir de 15 h

Médiathèque du Bassin d'Aurillac
Gratuit et ouvert à tous
☎ 04 71 46 86 36

« A partir de sites de décryptage de l'info et d'astuces en ligne, nous apprenons à tous comment démêler le vrai du faux entre rumeurs, infox et véritables infos », expliquent Mathilde et Dorian, volontaires en service civique. Pour cela ils organisent, dans la salle multimédia de la Médiathèque, des Cafés mé-

Depuis début avril, Mathilde et Dorian font partie d'un groupe de 6 jeunes qui forment la première promotion des « Ambassadeurs Médias et Information (AMI) » de l'association Unis-Cité du Cantal. Ils sont présents dans les Médiathèques d'Aurillac et de Saint-Flour et à la Médiathèque départementale.



Rocher de Carlat

Dessine-moi une forteresse

Devant eux se dresse un immense plateau basaltique : les voilà au pied du Rocher de Carlat. Guidés par leur accompagnateur et munis de livrets pédagogiques, les enfants sont prêts à explorer un château disparu...

« Le Moyen Âge se situe ici, entre l'Antiquité et la période des Temps Modernes ». Mais cela, les CM2 le savent déjà ! Parce qu'ils ont préparé en classe, avec leur enseignant, leur venue à Carlat. « Et savez-vous en quelle année la forteresse a été détruite ? » Là, ça se complique un peu...

Les enfants, guidés par un accompagnateur et munis de livrets pédagogiques à compléter, commencent leur exploration au pied du Rocher de Carlat. Devant eux se dresse un immense plateau basaltique.

Sur 2 hectares s'étendait jadis une forteresse imprenable : « la plus formidable citadelle de tout le midi de la France ».

Deux hectares d'Histoire

Jadis, car aujourd'hui il ne reste rien de cet édifice. Rien, à part quelques vestiges, des archives,

« Vos deux yeux ne voient pas la même chose : c'est votre cerveau qui crée la 3D. »

des données historiques, des récits, des comptes-rendus de fouilles archéologiques... Tout ce qu'il a fallu aux historiens et tech-

niciciens pour reconstituer en 3D la forteresse disparue !
« Regardez les piquets, d'abord en fermant l'œil droit, puis en fermant l'œil gauche. Vos deux yeux ne voient pas la même chose : c'est votre cerveau qui crée la 3D. »

Palais, remparts, tours, église, logis, écuries, moulin, lac : la citadelle est bien là, sous les yeux des enfants, sur de grands écrans de réalité augmentée disposés le long du cheminement en bois. Une véritable plongée dans l'Histoire grâce aux nouvelles technologies !

« Ce château a été assiégé, attribué, hérité, vendu à des familles princières et de la Couronne, avant d'être détruit. Aujourd'hui, le Rocher appartient encore à un Prince. »

« Au Moyen Âge, elle a été habitée par le Vicomte Jacques d'Armagnac et la Reine Margot. Elle pouvait abriter jusqu'à 300 personnes, qui s'abreuyaient grâce aux puits, se nourrissaient de leurs récoltes, et produisaient de l'énergie grâce au moulin. Ce château a été tour à tour assiégé, attribué, hérité, vendu à des familles princières et à la Couronne, puis Henri IV a ordonné sa démolition. Aujourd'hui, le Rocher appartient encore à un Prince... » Lequel ? « Le Prince de Monaco ! » Des histoires de châteaux, de reines et de rois, de rébellions et de batailles : voilà qui tient la classe en haleine !

« Le Prince de Monaco ! » Des histoires de châteaux, de reines et de rois, de rébellions et de batailles : voilà qui tient la classe en haleine !

Géographie, sciences et culture générale

Mais cette visite, qui ne s'articule pas uniquement autour de l'Histoire, fait également appel à leurs connaissances en géographie, sciences, géologie, culture générale... de manière ludique : « A votre avis, quelle heure indique ce cadran solaire ? » Une boussole, une feuille de papier et quelques explications plus tard, la réponse est donnée : « 11h30 ! ». L'heure pour le petit groupe de reprendre la route, après la visite (plus que virtuelle !) de cette forteresse emblématique.



Aussi pour les adultes

La CABA et l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac ont construit pour votre association/groupe une visite guidée sur mesure du Rocher de Carlat. Plusieurs offres à la journée, associant Carlat à d'autres sites touristiques, sont également proposées.

Retrouvez tous les renseignements sur www.rocherdecarlat.fr.

Et réservez dès maintenant votre visite auprès de l'Office de Tourisme ☎ 04 71 48 46 58 ! Le site vous ouvre ses portes de mai à octobre.

Pendant environ 2 heures, c'est une véritable sortie pédagogique qui a été proposée aux enfants*. Le cadre paisible et la vue à 360° sur le Massif cantalien n'ont rien gâché. Que diriez-vous de plonger vos élèves dans cette aventure ?

* des programmes à la journée associant Carlat à d'autres sites touristiques sont aussi proposés



Mais ce n'est qu'une fois au sommet, après avoir gravi l'escalier de la Reine, qu'ils peuvent mesurer l'étendue de ces lieux, fortement marqués par l'Histoire de France.



Pratique

Ouverture aux **groupes de mai à octobre 2019**

Tarifs groupes :

- scolaires et centres de loisirs, 3 €/enfant
 - adultes et enfants + de 16 ans, 5 €/personne
- Parking situé à proximité du terrain de foot, dans le bourg. Prévoir des chaussures adaptées et 10 minutes de marche pour accéder au site (dénivelé prononcé, escalier)

Réservation :

Office de Tourisme ☎ 04 71 48 46 58

Ouverture **grand public de juin à septembre**

📄 www.rocherdecarlat.fr

3^{es} Trophées des Entreprises Valoriser notre économie !

L'heure est aux candidatures ! Jusqu'au 31 mai, inscrivez-vous pour participer aux 3^{es} Trophées des Entreprises du Cantal et pour contribuer à la valorisation collective de notre dynamique économique.



Un éditeur d'outil Internet, une imprimerie, une entreprise de couverture, une librairie, un industriel des travaux publics, un producteur de fromage, un laboratoire d'analyses agro-alimentaires, une entreprise de recyclage des déchets industriels, une épicerie/restaurant bio... : comme en témoignent les palmarès des 2 premières éditions, c'est toute l'économie cantalienne, dans sa richesse et sa diversité, que les Trophées des Entreprises du Cantal mettent en valeur ! Fin mars, a été lancée la 3^e édition de cet événement organisé par le journal *La Montagne* et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département du Cantal, du Crédit Agricole Centre France et de CER France.

5 catégories... actives !

Jusqu'au 31 mai, les candidatures sont ouvertes dans 5 catégories aux intitulés résolument actifs pour mettre en valeur les entreprises :

- « **Elles réussissent** » (augmentation du chiffre d'affaires, du nombre de salariés, diversification, investissement et extension) ;
- « **Elles se lancent** » (création, transmission, reprise) ;
- « **Elles innovent** » (innovation process, RH, gestion du personnel, vie d'entreprise, utilisation du numérique, start-up, innovation produit) ;
- « **Elles s'engagent** » (responsabilité environnementale et sociétale, développement durable, économie circulaire, handi-responsabilité, formation) ;
- « **Elles rayonnent** » (développement régional, national, international).

Un jury composé d'experts et de représentants des partenaires retiendra 3 nominés par catégorie, qui bénéficieront d'un reportage dans les pages de rentrée du quotidien régional et d'un portrait vidéo. 30 entreprises ont ainsi déjà été mises sous les feux des projecteurs ! Au cours de la soirée des Trophées, le 26 septembre à Aurillac, les 5 lauréats seront dévoilés et un sixième élu par le public composé d'acteurs économiques.

La participation, gratuite, est ouverte à toutes les entreprises cantaliennes. N'hésitez pas à vous inscrire, que vous soyez dirigeant d'une entreprise individuelle ou d'une société comptant plusieurs dizaines de salariés, quel que soit votre secteur d'activité ou votre implantation, que votre activité mobilise des techniques de pointe ou des savoir-faire traditionnels. Car, au delà de votre performance ou de votre originalité, c'est à une mobilisation collective pour l'attractivité du territoire que vous contribuez : valoriser le Cantal comme terre d'activité et d'innovation. A bon entrepreneur... !

Pour participer

Remplir sa candidature en ligne :
trophees-cantal.lamontagne.fr
 avant le 31 mai

Les conseillers CCI peuvent accompagner les entreprises dans la démarche d'inscription.

L'événementiel, tout un programme !



Championnats de France, du Monde, concerts, rencontres sportives et culturelles... : de manifestations d'exception en rendez-vous associatifs, le printemps 2019 fera date ! Qu'on se le dise : le Bassin d'Aurillac et le Cantal se mobilisent pour accueillir et faire bouger le territoire. Pour découvrir et préparer tous ces rendez-vous, voici un dossier sous forme de « guide-agenda » à parcourir et même à détacher et conserver !



Événementiels Un printemps exceptionnel !

UTPMA, Mondiaux de pêche, Critérium du Dauphiné, 1^{er} Festival « Aurillac en scène »... : juin 2019 s'annonce comme un cru exceptionnel en matière d'événementiels ! Ces grands rendez-vous, fédérant les partenariats, comme les actions portées par les associations contribuent au rayonnement de notre territoire.

Le mois de juin 2019 fera date(s) ! Au programme, à côté de la Fête de la Rando ou de l'UTPMA, figurent le premier Festival « Aurillac en scène », les 20 ans de l'association Session Libre et de ses cultures urbaines, mais encore les Championnats du Monde de pêche et la première étape du Critérium du Dauphiné ! Autant d'événements qui symbolisent « notre volonté partagée d'ouverture et d'accueil », souligne Michel Roussy, Président de la CABA. L'ensemble de nos collectivités se fédèrent dans le cadre de partenariats pour accueillir des grands événementiels ou soutenir leurs organisateurs, car ces manifestations d'envergure font non seulement la promotion d'une activité mais aussi de notre territoire. En le faisant découvrir aux visiteurs, aux téléspectateurs ou internautes, elles contribuent à renforcer son attractivité. »

Tous acteurs de l'attractivité

« Les collectivités savent se retrouver autour des grands projets et travailler ensemble dans l'intérêt du Cantal afin d'améliorer l'attractivité de ce territoire que nous aimons, apprécie Bruno Faure, Président du Conseil départemental. Porter l'image du Cantal via notre marque territoriale cantalauvergne, accueillir de grands événements tels le

Critérium du Dauphiné en 2019 ou le Tour de France, prochainement nous l'espérons, permet par les retours médiatiques internationaux de faire découvrir notre département à des millions de personnes. Ces dynamiques sont complémentaires aux actions conduites par exemple avec nos partenaires dans le cadre des sessions d'accueil d'actifs ou au travail de notre agence touristique Cantal Destination, l'objectif étant de donner envie de choisir le Cantal pour un projet de vie. »

« Fédérer les partenariats pour accueillir des événements d'envergure est essentiel, car ils font aussi la promotion de notre territoire et renforcent son attractivité. »

Michel Roussy, Président de la CABA

Qui dit événementiels dit aussi retombées économiques : celles de l'hébergement et de la restauration des participants et de leurs accompagnateurs, des visites touristiques ou des produits régionaux et artisanaux. Avec

leurs espaces naturels préservés et alliant bords de lac/ rivières, vallées et sommets, le Bassin d'Aurillac et le Cantal proposent « un parfait terrain de jeu aux sports et activités de pleine nature et de loisirs », relève Charly Delamaide, Vice-Président de la CABA. Mais bien plus, notre territoire a acquis une notoriété reconnue en matière de logistique d'accueil événementiel. » Plus de 30 ans de Festival de Théâtre de rue, des Fêtes du camping-car, Semaines fédérales de cyclotourisme, Fêtes à thèmes ou Championnats dans de multiples disciplines ont forgé une technicité à toute épreuve !

D'ailleurs, outre les événements de juin et avant les grands rendez-vous de l'été, c'est dès le mois de mai que les stades, salles, routes et chemins vont s'animer... Interdépartementaux d'athlétisme, Nationaux de Hand et de Pétanque Sport adapté, Tour cycliste de la CABA, Triath-



30 ans de Festival International de théâtre de rue et autres manifestations de grande envergure ont forgé un vrai savoir-faire.

lon, Transhumance, Festival artistique, Swing, Jeu... : le programme regorge de propositions pour tous les goûts et tous les âges. Il témoigne surtout de la dynamique de l'ensemble des acteurs, professionnels et surtout bénévoles, qui contribuent à la vitalité de ce territoire !

3 questions à... Charly Delamaide, Vice-Président de la CABA en charge des Equipements et Animations Sportifs, Président d'Aurillac Développement



Le Bassin d'Aurillac accueille cette année des événements de grande envergure : Championnat du Monde de Pêche, Critérium du Dauphiné, UTPMA,... Pourquoi est-ce important pour notre territoire ?

Depuis de nombreuses années, la CABA mène une politique importante d'investissements concer-

nant les équipements structurants : Centre Aquatique, Prisme, Stade Jean Alric... De plus notre territoire bénéficie d'un terrain de jeu exceptionnel par la beauté de ses paysages. Grâce à la volonté des Collectivités et des associations, nous sommes en mesure d'accueillir des manifestations d'envergure nationale ou internationale. C'est essentiel pour la promotion de notre territoire, c'est un des meilleurs outils de communication.

Vous êtes également Président d'Aurillac Développement qui offre au Bassin d'Aurillac son premier festival de musique. Un mot sur cette manifestation ?

Grâce à la confiance accordée par l'ensemble des élus de la CABA, des Collectivités, institutionnels et partenaires, nous pouvons offrir une première à Aurillac. Nous avons

mis en place un programme de qualité qui, je l'espère, fera de cette première un succès ! Une occasion de plus de donner une image positive et moderne de notre territoire.

Il y a les nouveautés, mais aussi les manifestations qui s'inscrivent dans la durée...

Bien sûr ! Je ne veux pas oublier le tissu associatif local qui contribue au développement de cette image. Je pense en particulier aux associations TOM15 pour l'organisation de l'UTPMA, Session Libre pour les Cultures Urbaines, mais aussi les différents clubs sportifs pour les Championnats de France de Pétanque, de Boules Lyonnaises, de Gymnastique ou encore de Handball.

Le territoire du Bassin d'Aurillac se veut une terre d'accueil. Ensemble, faisons le savoir !

Pêche à la truite aux leurres artificiels Les Mondiaux à Arpajon-sur-Cère



ments et animations sportifs ; une fierté partagée par Marc Georger, Président de la Fédération de Pêche du Cantal, et Christian Sinturel, Président de l'AAPPMA du Bassin d'Aurillac.

Grands favoris du concours, les pays de l'Est, notamment la Russie, rivaliseront avec les 6 français en lices : 4 pêcheurs, 1 remplaçant et 1 team manager. « Nous ne sommes pas des grands habitués de ce type de compétition, explique M. Polydor, mais nous espérons tout de même atteindre le premier tiers du tableau final ! Nous allons nous entraîner pour cela. »

* Soutenu par la CABA, la Commune, le Département, organisé conjointement par la Fédération de Pêche du Cantal, l'AAPPMA du Bassin d'Aurillac, et les Fédérations Françaises et Internationales de Pêche Sportive.

www.cantal-peche.com
Fédération de Pêche du Cantal

Programme

Pré-fishing

vendredi 31 mai de 9 h à 15h30

Compétition

samedi 1^{er} et dimanche 2 juin, de 9 h à 14 h
3,4 km de parcours répartis en 4 secteurs de 850 m.

Village Pêche sur la plaine des sports

- Initiations à la pêche à la mouche et aux leurres
- Simulateur de pêche
- Découverte des écrevisses Signal
- Montage de mouches artificielles
- Découverte de la rivière et des zones humides

des conférences

- « Pêche au black bass »
- « Les colères du ciel », voyage au cœur des dérèglements climatiques
- « Pêche et compétition »

et nombreux stands partenaires

- Collectivités, fédérations et réservoirs de pêche, syndicats mixtes...
- Etablissements scolaires proposant des formations autour de l'environnement ou de la pêche
- Exposants de nautisme
- Tourisme, fabricants d'objets artisanaux, collections de voitures anciennes...

Après la Bulgarie, l'Irlande, la Slovaquie, l'Italie ou encore la Bosnie, le XVII^e Championnat du Monde de Pêche à la Truite aux leurres artificiels* se déroulera les 1^{er} et 2 juin

prochains à Arpajon-sur-Cère.

« Une première inédite pour le Cantal, et pour la

France ! », souligne Michel Polydor, Président de la Fédération Française de Pêche Sportive Carnassier.

Une centaine de pêcheurs de 20 nationalités attendue

Pas moins d'une centaine de pêcheurs de 20 nationalités et leurs accompagnants sont attendus. « Ce type de manifestation est essentiel pour notre territoire qui sera la vitrine française de la Pêche », se réjouissent Michel Roussy, Président de la CABA, Maire d'Arpajon-sur-Cère, et Charly Delamaide, Vice-Président chargé des équipe-

Fête de la Rando Promenons-nous dans Labrousse



Les 7, 8 et 9 juin, c'est sur les sentiers de Labrousse que vous êtes invités à fêter la 17^e édition de la Fête de la Rando.

Objectif : vous faire découvrir son patrimoine, son tissu associatif et ses richesses environnementales. Saviez-vous que cette petite commune de 500 habitants abrite le Musée de Prat, et que la Roche de Moissac offre un superbe point de vue sur notre territoire ?

Voyagez dans le passé... au Musée de l'agriculture et de la vie rurale

Partez de jour ou au crépuscule pour des randos pédestres

et VTT (électrique !), une randonnée solidaire avec joëlettes, de la marche nordique ou une promenade accompagnée d'ânes bâtés. Une balade à la découverte des « plantes spontanées » est la nouveauté de l'année.

Seront aussi proposés, pour les enfants, des ateliers VTT, tyrolienne, escalade et équitation. Le tout agrémenté d'un repas convivial le samedi soir !

Fête de la Rando Les 7, 8 et 9 juin - Labrousse

Randos pédestres, VTT, ânes ; ateliers tyrolienne, escalade, équitation ; repas convivial...

Programme complet bientôt disponible sur
www.caba.fr



La Fête de la Rando est organisée par la CABA et la Commune de Labrousse avec le soutien du Conseil départemental et la participation des associations locales.

Critérium du Dauphiné Au cœur du parcours cantalien

Dimanche 9 juin, pour la première fois de son histoire, le mythique Critérium du Dauphiné prendra son départ à Aurillac.

Cette course d'envergure internationale est une répétition « grandeur nature » du Tour de France. 22 équipes de 7 coureurs sont attendues sur la ligne de départ dont Romain Bardet, Julian Alaphilippe et Christopher Froome pour les plus connus. Le tracé de 142 km passera par le Puy Mary, Salers et les côtes de Besse, de Saint-Cernin et de



CABA et les communes d'Aurillac, Jussac et Mauriac. L'accès du public est gratuit et ouvert à tous sur l'ensemble du parcours.

Une partie de la course sera également diffusée en direct sur France 2 en amont de la finale de Roland-Garros.

Romain Bardet et Christopher Froome devraient faire partie des coureurs engagés sur la ligne de départ !

Roquenatou avant d'arriver à Jussac, après une seconde boucle, aux alentours de 15h30. Le lendemain, une deuxième étape partira de Mauriac.

Cet événement organisé par Amaury Sports Organisation est porté par Cantal Destination en partenariat avec la



Critérium du Dauphiné Les 8, 9 et 10 juin

samedi 8 juin : premières arrivées des véhicules et des équipes ;

dimanche 9 juin :
- en matinée : présentation officielle de la course et des coureurs ;
- 11 h : départ de l'étape à Aurillac ;
- 15h30/15h45 : arrivée prévue à Jussac suivie de la remise des prix et des maillots.

lundi 10 juin : étape Mauriac - Craponne/Arzon.

Retrouvez toutes les infos sur la page facebook

f Critérium du Dauphiné

ou sur le site internet

www.criterium-du-dauphine.fr

Ultra Trail du Puy Mary Aurillac Serez-vous au départ ?

Pour les trailers, la mi-juin est désormais indissociable de l'Ultra Trail du Puy Mary Aurillac (UTPMA) !

Samedi 15 juin, 3 200 coureurs et randonneurs venus de toute la France et de l'étranger prendront le départ de 5 parcours :

- l'**UTPMA** (105 km) - complet ;
- le **Marathon de la Jordanne** (43 km) - complet ;
- le **Trail d'Aurillac** (24 km), avec un nouveau circuit à effectuer en solo ou en relais (ouvert dès 16 ans) ;
- la **Rand'Aligot pédestre** (22 km), avec un nouvel itinéraire au départ de Polminhac ;
- et enfin le **parcours des Super-Héros**, ouvert aux 5-12 ans en quatre catégories.

« L'UTPMA n'est pas qu'une course : c'est aussi un moment festif pour les habitants de la CABA. Feu d'artifice, bandas, animations enfants, village trail, animations sur les ravitaillements, départs et arrivées des courses, remise des prix... rythmeront les 14 et 15 juin ! »

**Les organisateurs,
Trail Odysée Montagne 15**

L'UTPMA, c'est un événement sportif ET citoyen : pour chaque inscription à l'Ultra Trail et au parcours des Super-Héros, 1 € sera reversé à l'association ACTE Auvérghne, qui travaille à l'amélioration des conditions d'hospitalisation et de vie des enfants atteints de cancer ou de leucémie.

UTPMA, les 14 et 15 juin

Programme et inscriptions sur **www.utpma.fr**

Les bénévoles sont accueillis à bras ouverts !

Eco-responsable

Soucieux de limiter leur impact sur l'environnement, les organisateurs veillent à l'utilisation des sentiers existants et de balisage éphémère, à la maîtrise des quantités de denrées alimentaires et de déchets.

Cette année, pas de gobelets ni couverts jetables sur les ravitaillements ! Les participants devront disposer de leur propre écotasse ou réserve d'eau.

Festival « Aurillac en Scène » 1^{re} édition les 22 et 23 juin !

Les 22 et 23 juin prochains, Aurillac Développement, gestionnaire du Prisme, proposera son premier festival de musique en plein air sur la place du 8 mai ! A l'instar de Brive, Bourges ou la Rochelle... Aurillac sera, pour deux soirées, le berceau d'artistes de tous horizons : rock, variété pop, électro, rap français ou de la nouvelle scène. Idoles de la jeune génération ou artistes intergénérationnels raviront un large public !

Les têtes d'affiches se produiront à tour de rôle sur la grande scène :

- le samedi, entre 18h30 et 1h45 : Marwa Loud, Maesic, Big Flo & Oli, Feder, Ofenbach ;
- le dimanche, entre 15 h et 23h45 : Manu Lanvin and the devil blues, Elmer foot beat, Cock Robin, Hoshi, Zazie et Trois cafés gourmands.

Pendant les interplateaux d'une trentaine de minutes environ, sur une petite scène, se produiront des groupes locaux et régionaux triés sur le volet :

- le samedi, Les Petits Tambours du Bronx, Madlys, Bugz Bunny, A Nebula's Photon, Roman Pops ;
- le dimanche, Almost, Morphée, Monnaie de Singe, Les Commissaires Repriseurs, Foolbazard.

Un espace convivial constitué de points restauration et buvettes sera, bien sûr, accessible tout au long du festival.

Billetterie

📍 Centre de Congrès, 1 bis pl. des Carmes, Aurillac
🕒 du lundi au vendredi de 14 h à 18h30
☎ 04 71 46 86 58 - 🌐 www.aurillaccongres.com

Vos billets vous donneront accès à l'ensemble des concerts pour une soirée ou les deux !



Session Libre 20 ans

En 1999, Session Libre faisait ses premiers pas... 20 ans plus tard, l'association a fait ses preuves dans le monde des cultures urbaines, sur le territoire et à travers la France.

A l'Épicentre et ailleurs, elle œuvre pour l'éducation populaire et la transmission des valeurs liées au skate et au BMX, par le biais de son école d'apprentissage la *Riding School*. Elle intervient quotidiennement auprès de ses adhérents ainsi que des centres sociaux, des établissements scolaires, des résidents des quartiers prioritaires... Session Libre facilite également la démocratisation de ces disciplines via une programmation riche, et des événements devenus incontournables.

« C'est avec émotion et passion que nous vous invitons à célébrer cet anniversaire. Un rendez-vous à la saveur particulière, à destination du grand public, des activistes de la scène skate/bmx française, de tous les riders et des sympathisants, bénévoles et partenaires de Session Libre. »

Les membres de l'association

Le prochain nous réunira à l'Épicentre samedi 29 juin. Un anniversaire sous forme de « Contest Skate & BMX » ! La compétition rassemblera des riders professionnels (prize money 3 000 €) et amateurs. Des initiations aux deux disciplines seront aussi proposées. En parallèle, une exposition rétrospective avec photographies et affiches de ces 20 dernières années sera à découvrir. Des concerts gratuits clôtureront la manifestation, avec Fuzzy Vox (Rock, Paris) et le DJ Docteur Vince (Stupeflip, Svinkels) !



Contest Skate & BMX le 29 juin - Aurillac

Initiations, exposition et concerts gratuits
Contest : 5 € amateur, 10 € pro (gratuit pour le public).
Buvette et restauration du terroir sur place midi et soir

L'Épicentre

📍 rue du Docteur Patrick Béraud, 15000 Aurillac
☎ 04 71 62 44 59 - 🌐 www.sessionlibre.com



Pass 1 ou 2 jours

Les billets sont en vente au choix pour une soirée ou les deux permettant d'accéder à l'ensemble des concerts de la soirée (pas de billet pour un groupe en particulier).

Pass 1 jour :

fosse (debout), 39 € ;
tribune (numéroté), de 45 € à 53 €

Pass 2 jours :

fosse (debout), 75 € ;
tribune (numéroté), de 85 € à 89 €



C'est en 2009 que l'Épicentre a ouvert ses portes. Un espace dédié aux cultures urbaines construit par la CABA en lien étroit avec les utilisateurs et dont Session Libre assure la gestion. Le skatepark couvert conçu et aménagé par Session Libre a depuis connu de multiples évolutions.

En 2014, la réalisation d'une street plaza extérieure a fait de l'Épicentre l'un des skateparks les plus complets de l'Hexagone en termes de propositions et de variétés pour les riders.

De multiples rendez-vous !

A côté des évènements d'envergure, une multitude de manifestations sportives ou culturelles sont prévues ce printemps. A vos agendas !

Festival 10^{ème} Art De début mai à mi-juin



Une dizaine d'artistes sont invités à réaliser des œuvres *street art* sur le territoire de la CABA. Les versions sérigraphiées sont à collectionner ! Ateliers pour les jeunes et vernissages sont également programmés.

📄 10emeart-festival.com
 📱 [fb.com/10emeart](https://www.facebook.com/10emeart)
 📷 [instagram.com/10emeart](https://www.instagram.com/10emeart)

Swing In Aurillac Festival Samedi 18 mai Espace Hélicas, Aurillac

Cours de Lindy Hop tous niveaux, repas, café-concert avec Juliette and the Papas, soirée festive avec Swing Shouters, présence de Roxane Véron et Florent Llamas, danseurs professionnels de l'équipe de France de Boogie Woogie. 2^e édition, organisée par Swing In Aurillac.

📄 www.swinginaurillac.fr
 📞 06 11 55 60 00
 ✉ swinginaurillac@gmail.com

Festival « Le Ton Est Donné » Samedi 4 mai Centre de Congrès, Espace et Jardin des Carmes, Aurillac

Expositions, pièces de théâtre, ateliers participatifs, concerts... pour l'inclusion des personnes handicapées. 3^e édition, organisée par l'ADAPEI.

📱 [fb.com/letonestdonne](https://www.facebook.com/letonestdonne)
 📞 06 82 44 45 13
 ✉ letonestdonne@adapei15.com



Championnat de France de Pétanque Sport Adapté Les 25 et 26 mai Boulodrome de Tronquières, Aurillac

32 équipes.
 Phases éliminatoires le 25 mai, de 8h30 à 12 h et de 14 h à 18 h.
 Phases finales le 26 mai de 8h30 à 11 h, podiums de 11 h à 12 h.
 Organisé par le Comité Départemental Sport Adapté 15



📱 [fb.com/CDSA15](https://www.facebook.com/CDSA15)
 📞 06 69 95 21 66 - ✉ y.viennot@sportadapte-aura.fr

20^e Fête du Jeu Samedi 25 mai Médiathèque du Bassin d'Aurillac, Espace et Jardin des Carmes,

Ateliers, jeux, expo, manège, spectacle... autour de tout ce qui tourne et qui roule ! Gratuit et ouvert à tous. Organisé par la Médiathèque du Bassin d'Aurillac (cf. page 9).

📞 04 71 46 86 36
 📄 mediatheque.caba.fr



Finalités Championnat de France - de 18 ans de Handball 1^{er} et 2 juin Stade de Peyrolles, Aurillac

Les 8 meilleures équipes jeunes issues des clubs français jouant au plus haut niveau (D1, Lidl star Ligue) s'affrontent pour le titre de Champion de France. 4 équipes en poule Excellence le samedi et 4 équipes en poule Elite le dimanche. Organisé par le Handball Club des Volcans.

📄 Entrée 1€, gratuit -12 ans
 📱 [fb.com/HCVolcans](https://www.facebook.com/HCVolcans)

Transhumance entre Vallée du Lot et Volcan Cantalien, avec un troupeau de 1 000 brebis



Pour cette 8^e édition, passage du 12 au 16 juin sur la CABA : arrivée à Giou-de-Mamou le 12 juin ; Giou-de-Mamou > Saint-Simon le 13 juin ; Saint-Simon > Mandailles-Saint-Julien le 14 juin ; départ de Mandailles-Saint-Julien le 16 juin pour un terminus au Lioran. Le public est invité à marcher avec les brebis tout au long du parcours.

📄 www.transhumance.info

Football Rodez/Clermont-Foot Samedi 6 juillet à 18 h Stade Jean Alric

Match de préparation organisé par le Cercle Sportif Arpajonnais.

📄 www.csarpajon.fr



Tour cycliste de la CABA 22 et 23 juin Vezels-Roussy

Au programme le 22 juin : course de 142 km, Aurillac > Saint-Jean-de-Donne > Vezels-Roussy. Le 23 juin : contre la montre en équipe 7,5 km, Labrousse > Vezels-Roussy + boucle de 92 km autour de Vezels-Roussy. Organisé par l'ACVA (Athlétic Club Vélocipédique Aurillac).

📄 www.acva.fr



Triathlon Samedi 6 juillet Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac Parking de Décathlon

Départ 10 h pour 200m de natation sur 4 lignes au Centre Aquatique. Transition pour 10 km de vélo direction Conros puis 2 tours de la Ponétie en course à pied. Evènement non chronométré, ouvert à partir de 16 ans accompagné d'au moins un parent. Organisé par Décathlon.

📱 [fb.com/DecathlonAurillac](https://www.facebook.com/DecathlonAurillac)

FC2A

40 ans que le Football aurillacois évolue au niveau National du Championnat ! Pour marquer cet anniversaire, le club prépare des évènements. Avis aux supporters !

📄 www.aurillacfoot.com
 📱 [fb.com/fc2a.official](https://www.facebook.com/fc2a.official)

Mettez votre poubelle
au régime

TRIEZ!



CITEO



JE RECYCLE

Je dépose dans le bac de recyclage en vrac,
au Point d'Apport Volontaire, ou en déchetterie



les boîtes et
suremballages en
carton, les briques
alimentaires



les journaux,
magazines
et prospectus



les bouteilles et
flacons en plastique



les boîtes de conserve
et de boisson, les aérosols
et les barquettes en
aluminium

JE RECYCLE

Je dépose uniquement
dans la colonne à verre



bouteilles, pots en verre
(sans bouchon, ni couvercle)



JE NE RECYCLE PAS
Je jette dans ma poubelle ordinaire



pot de crème,
yaourt...



pots de
fleurs



verre cassé



barquette polyester



vaisselle brisée

Budgets 2019

Continuer à investir ensemble

Adoptés à l'unanimité, les Budgets 2019 de la CABA portent au travers d'une grande diversité d'investissements la volonté d'un développement partagé.

« Notre action répond à la double volonté qui a fondé l'Inter-communalité moderne : porter, en particulier au travers de l'action économique, un développement concerté sur notre territoire ; investir sur des projets structurants que chaque commune ne pourrait réaliser seule et qui ont un intérêt pour l'ensemble du Bassin d'Aurillac, voire au delà. » Une mise en commun des moyens dont témoignent « nombre d'équipements à la qualité largement reconnue, poursuit Michel Roussy, Président de la Communauté d'Agglomération. Les Budgets 2019 poursuivent cette stratégie avec une grande diversité d'investissements, de montants modestes ou très conséquents, dans nos différents secteurs de compétences et sur toutes nos communes. »

Des finances saines

93,5 M€ de dépenses sont programmées en fonctionnement et en investissement au travers des 10 Budgets de la CABA (cf. pages suivantes). Ils ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil communautaire réuni le 1^{er} avril. L'action communautaire s'appuie sur des finances saines comme l'a montré l'examen du bilan consolidé et des Comptes administratifs 2018. « L'évolution des dépenses, des recettes et de l'autofinancement a été marquée par la stabilité, comme celle de la capacité de désendettement toujours calée autour de 4 années », a relevé Daniel Fabre, Vice-Président en charge des Budgets, des Finances et de la Politique fiscale et tarifaire.

En chiffres (tous budgets confondus)

Capacité de désendettement : 4,1 années

Autofinancement (2018) : 9,03 M€
dont 4,91 M€ sur le Principal

93,5 M€ de dépenses réelles
(hors transferts inter-budgets)

Fonctionnement : 46,95 M€

Investissement : 46,54 M€

- 23,46 M€ sur le Budget Principal

- 23,08 M€ sur les 9 Budgets annexes

(Eau, Assainissement, Déchets, PLIE, Campings, Transports, Aéroport, Centre Aquatique, Zones d'activités économiques)

Impôts : des taux inchangés

Pour le Budget principal, les ressources fiscales reposent sur 3 impositions économiques et 4 impositions ménage. Ce sont des taux toujours inchangés qui ont été adoptés pour les 3 impositions principales sur lesquelles la CABA peut agir :

- **11,30%** pour la **Taxe d'Habitation**,
- **4,15%** pour la **Taxe sur le Foncier Non Bâti**,
- **30,09%** pour la **Cotisation Foncière des Entreprises**.

Il en est de même pour la **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (9,20%)**.

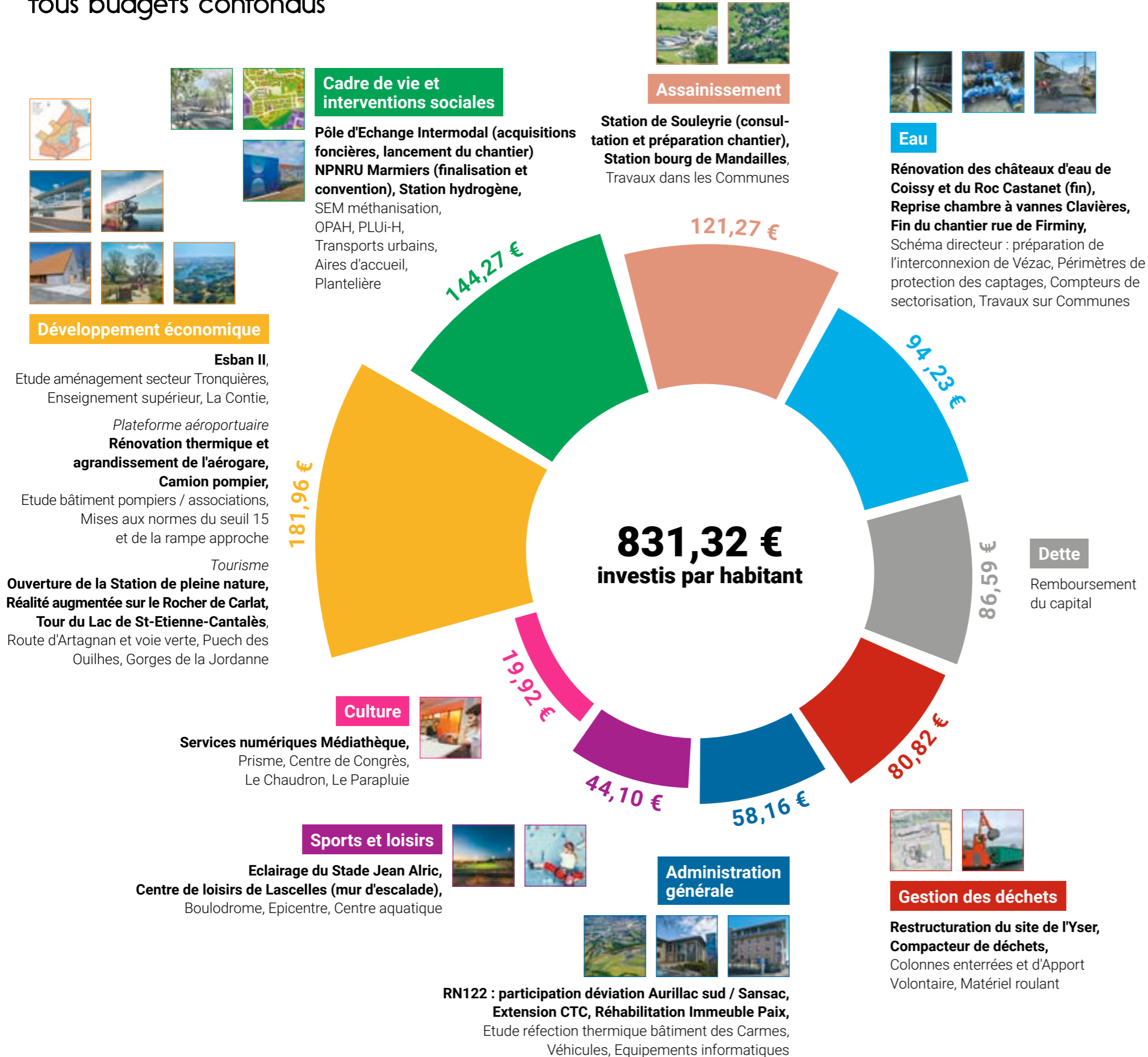
Une stabilité qui traduit le maintien d'une rigueur de gestion. Maîtrise des charges et de l'endettement, stabilité de la pression fiscale (cf. encadré), haut niveau d'investissement (qui contribue aussi à l'activité économique) : telles sont les lignes directrices. Outre les ressources propres à chaque Budget*, le financement des grandes opérations s'appuie également sur « un important travail de contractualisation, en particulier avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département ou des organismes comme l'Agence de l'eau Adour-Garonne ou l'Agence nationale pour la Rénovation urbaine », a rappelé Daniel Fabre.

Sur des domaines transversaux, dépassant les limites administratives (mobilités, aménagement du territoire, environnement...), de nouveaux modes de travail se mettent également en place au travers de la coopération territoriale engagée avec les Communautés de Communes de la Châtaigneraie cantalienne et de Cère et Goul en Carladès. « Avec nos voisins comme au sein de la CABA, nous œuvrons dans un état d'esprit constructif, respectueux de la spécificité de chacun pour porter un développement solidaire au service du territoire et de ses habitants », conclut Michel Roussy.

* principalement impositions ménages (35%), impositions économiques (34%) et dotations de l'Etat (24%) pour le Budget Principal ; redevances, taxes, produits des services et subventions spécifiques sur les Budgets annexes.

Investissement 46,54 M€

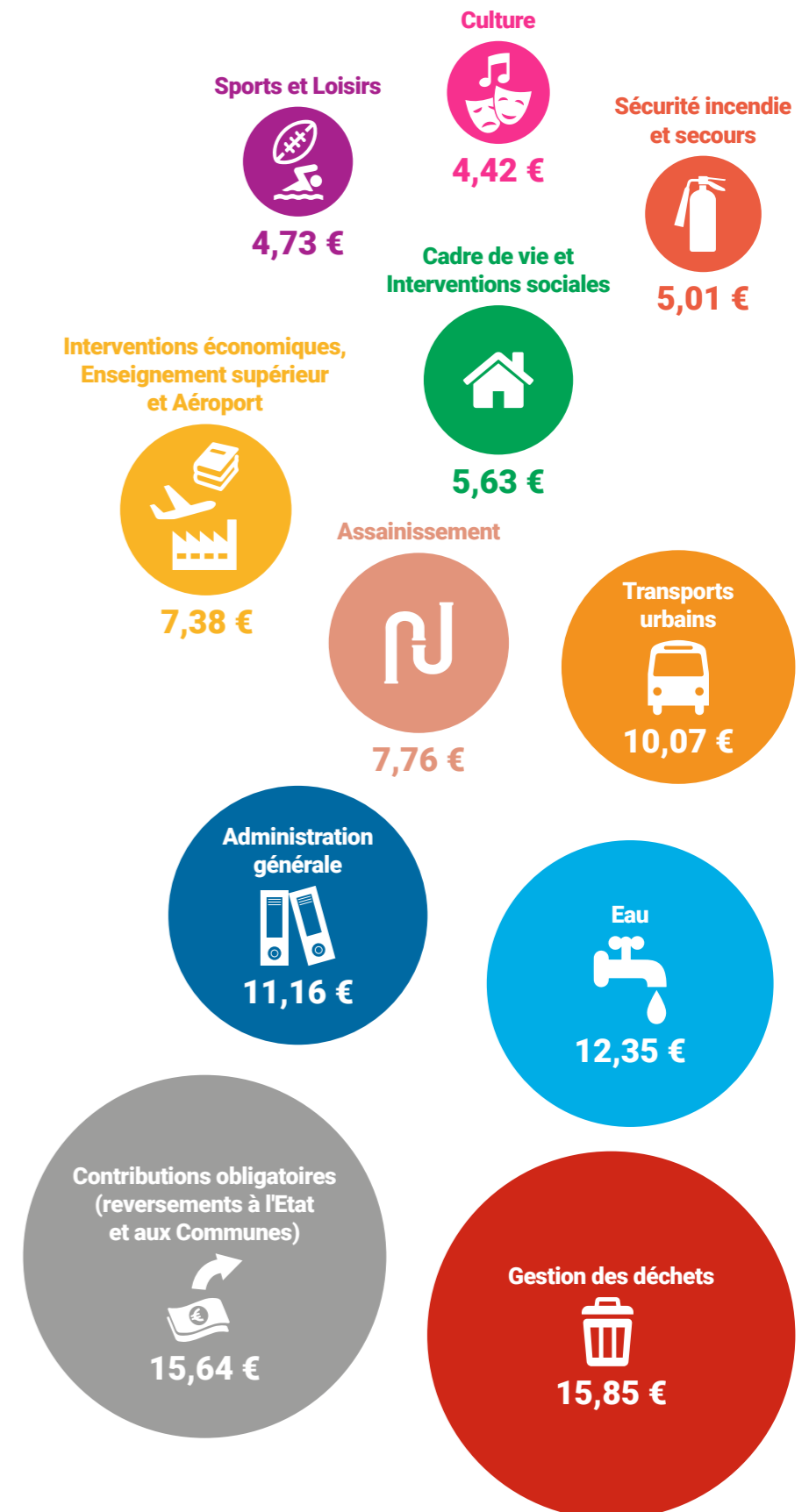
tous budgets confondus



Fonctionnement 46,95 M€

tous budgets confondus

pour 100 € dépensés





Les valeurs ajoutées du coworking

A l'étage, Catapulte a aménagé l'espace de coworking du Pôle immobilier d'entreprises. Travailleurs indépendants, *freelances*, salariés en télétravail peuvent réserver l'une des 10 places à l'heure, à la journée ou au mois ; ou encore louer la salle de réunion équipée d'un grand écran, d'une capacité de 12 à 25 personnes. Un bureau privatif pour passer des coups de fil, accueillir un rendez-vous, est également mis à la disposition des *coworkers*, qui bénéficient bien sûr de l'accès à l'espace café/convivialité du rez-de-chaussée.



Le plus, c'est l'animation qui « fédère la communauté et implique chacun dans la vie du lieu, explique Bruno Messin. Je rencontre les uns et les autres et centralise les besoins de chacun pour les mettre en relation, car l'expérience d'un coworker peut répondre aux questions d'un autre ». Rompre l'isolement, structurer son temps de travail, entretenir un réseau professionnel : autant de valeurs ajoutées à l'espace de coworking.

Vie des entreprises

Catapulte, lanceur de projets !

Favoriser l'accès à la création d'entreprises grâce à un accompagnement sur mesure des porteurs de projet et à la mise en réseau professionnel : telle est l'action de l'incubateur Catapulte implanté depuis un an au sein du Pôle immobilier d'entreprises.

« Un vivier d'idées, de solutions et de dynamisme pour aider à l'émergence de beaux projets en milieu rural... Un formidable accélérateur de projets... Des rencontres qui m'ont permis de ne pas rester isolée et m'ont apporté beaucoup de motivation... Des échanges avec d'autres entrepreneurs qui stimulent la créativité et l'innovation... Un endroit indispensable pour trouver une synergie salubre et stimulante... »

« Catapulte » ? Ce sont les entrepreneurs « catapultés » qui en parlent le mieux ! Mercerie en ligne, logiciel de suivi de rentabilité des chantiers, brasserie, tutoriels de jardinage bio sur Internet, inspection d'ouvrages par drone, chaudière à granulés de bois, commerce de vêtements sur Facebook, plateforme de mise

en relation du monde équestre... : sur une année d'activité au sein du Pôle immobilier d'entreprises de Baradel-Tronquières, le premier incubateur d'entreprises du Cantal a accompagné 8 projets dans des domaines très divers.

Au « cœur du réacteur », la mise en réseau : celle dont les chefs d'entreprise expérimentés font profiter les « jeunes pousses » ; celle entre créateurs qui développent des coopérations

Sébastien Pissavy, Président-fondateur de Catapulte. Le second, c'est le caractère innovant, pas forcément lié à une technicité, mais plutôt à la nouveauté et l'ambition ; par exemple, sur une activité traditionnelle, vouloir créer une franchise nationale. » Une fois son entrée (pour deux

Accompagnement sur mesure

Ils répondent tous à deux critères essentiels : « Le premier, c'est l'engagement du créateur pour le développement de son projet, explique

ans maximum) validée par le comité de sélection, le porteur de projet peut trouver ici des locaux, mais surtout un accompagnement sur mesure dispensé par des bénévoles : « un coaching hebdomadaire, des conseils et de la formation que ce soit sur les aspects financiers, le droit, la communication, les nouvelles méthodes de développement d'entreprise ou de management de projet... ».

Et le « cœur du réacteur », c'est la mise en relation : celle dont les chefs d'entreprises expérimentés et les experts mobilisés font profiter les « jeunes pousses » en leur ouvrant leur carnet d'adresse ; et celle entre créateurs qui non seulement se trouvent des préoccupations similaires mais surtout développent des coopérations. « Quand des entrepreneurs se rencontrent, ils en viennent à travailler ensemble », remarque Bruno Messin. Favoriser la rencontre, c'est justement son rôle au sein de l'espace de co-working qu'il anime (cf. encadré).

Un lieu collaboratif ouvert à tous

Il est vrai que Catapulte, c'est d'abord un lieu conçu pour le travail collaboratif. L'entrée s'ouvre sur un espace commun avec coin cuisine, grande table et salon équipé d'une vidéo-projection. Tout le monde peut venir y discuter de la création ou du développement d'une activité professionnelle « de manière plus informelle, plus humaine, relève Sébastien Pissavy. Les freins résident souvent dans la stabilisation du budget et dans la capacité ou non à se lancer. Notre but, c'est permettre d'accéder à la création d'entreprises le plus simplement possible. »

.../...

Une bonne étoile créative



« Qu'il s'agisse d'un simple échange de contacts, d'une découverte de logiciel ou d'un partage d'expériences, les rencontres faites par l'intermédiaire de Catapulte m'ont permis d'avancer et d'apprendre. » C'est depuis chez elle qu'Alexandra Bénonie a d'abord dispensé des tutoriels de couture puis créé en 2015 une mercerie en ligne. Intégrer l'incubateur lui a permis de développer son activité. Elle propose les tissus et patrons pour réaliser les vêtements et accessoires présentés sur son site. Venant de particuliers, de créatrices, de maisons de couture, le nombre de commandes est passé en un an de 300 à 500 par mois, avec un panier moyen de 48 € (35 € en 2018). L'évolution s'est même traduite par l'embauche d'une salariée pour l'expédition des commandes.

mercerie-etoile.com

.../... L'accompagnement se double d'une vie collective dynamique. Chaque semaine, il se passe quelque chose à Catapulte : une formation dispensée par un intervenant extérieur, par un adhérent ou à partir de ressources en ligne ; ou encore un événement comme le mensuel « pique-nique d'Annick ».

Forte aujourd'hui de 70 adhérents, dont 15 entreprises, l'association fédère des partenariats, dont celui de la CABA dans le cadre de sa compétence Développement économique. Elle établit des passerelles avec les acteurs professionnels (BGE, CCI, CPME...) et les autres réseaux collaboratifs émergents : Cant'elles, qui réunit des femmes chefs d'entreprises ; # Up Héros, rendez-vous des acteurs du monde entrepreneurial et associatif repris par la Marque Auvergne ; La Forge, espace de travail collaboratif et Fablab où sont développés des projets plus techniques...

« Business studio »

« Nous collaborons aussi avec d'autres incubateurs, comme CoCoShaker, à Clermont, spécialisé dans les projets de l'économie sociale et solidaire, pour partager nos bonnes pratiques et nous en inspirer. » Ecueil : les

projets restent en nombre limité sur le territoire... C'est pourquoi Catapulte vient de lancer un « Business Studio » pour « travailler nous-même sur des idées à partir de besoins repérés. Un groupe de travail mixte, composé d'adhérents ou de participants extérieurs, les étudie et élabore un prototype à proposer à un partenaire ».

Toute personne intéressée peut participer à la démarche, spécialiste dans tel ou tel domaine, chef d'entreprise retraité... « Le but, c'est de faire émerger de l'activité économique créatrice d'emploi à partir de métiers nouveaux, et d'être en capacité de proposer une liste de projets à quelqu'un qui voudrait s'installer dans le Cantal. Créer son entreprise, c'est prendre le risque de l'échec, mais il ne faut pas hésiter à tenter ! »

Contacts

Catapulte - Pôle immobilier d'entreprises
 14, av. du Garric, 15000 Aurillac
 06 85 75 42 74
 contact@catapulte.io
 catapulte.io



Services publics

Les règlements modernisés

La CABA assure en régie les compétences eau potable, assainissements collectif et non-collectif. Les rôles et responsabilités de la Collectivité et de l'utilisateur sont détaillés dans 3 règlements dont les versions 2019 vous seront distribuées fin mai/début juin.

Les évolutions techniques et juridiques de la réglementation et des procédures internes à la Collectivité ont conduit la Communauté d'Agglomération à refondre ses règlements des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif, trois compétences qu'elle assure en régie directe.

« Datant de 2001, ces règlements étaient devenus obsolètes et avaient besoin d'une mise à jour.

Il était notamment nécessaire de mieux définir les droits et devoirs des usagers et de la Collectivité grâce à des documents clairs, plus faciles à lire et à comprendre, pour tous », souligne Alain Bruneau, Vice-Président de la CABA en charge du Grand Cycle de l'eau.

Les versions 2019 résultent d'un long travail de concertation entre les services techniques, juridiques, administratifs, financiers, communication, assisté d'un bureau d'études spécialisé pour la partie assainissement.

Le choix a été fait de privilégier une entrée « usager » avec des focus et mises en exergue des points les plus importants accompagnés de schémas pour en faciliter la compréhension. Parmi les principaux points de refonte : les nouvelles périodicités de contrôle des systèmes d'assainissement non collectif, la

précision de la limite de responsabilité publique/privée, l'application de la loi Warsmann sur les règles d'écrêtements de facturation (cf. p. 41), ou encore le traitement des effluents des professionnels et des redevances liées à la pollution.

Ces documents seront, comme l'impose la réglementation, distribués fin mai/début juin à chaque abonné. Ils sont pour cela imprimés à 22 500 exemplaires pour le règlement de l'eau potable, 18 000 exemplaires pour le règlement d'assainissement collectif et 4 500 exemplaires pour l'assainissement non collectif. Chaque usager recevra celui correspondant à son type d'installation en complément de celui de l'eau potable.

Vous pourrez également les télécharger sur www.caba.fr. Les règlements seront mis en application au 1^{er} juillet 2019.



- Téléphonie professionnelle
- Câblage
- Réseaux informatique
- WIFI
- Détection incendie
- Alarme vol
- Vidéo surveillance
- Contrôle d'accès
- Appel malade
- Visioconférence

5, avenue des Pupilles
 15000 AURILLAC
 Tél. 04 71 48 62 00 - Fax. 04 71 48 62 52
 Mail : resintel@resintel.fr

Focus dans Agglo mag

Ces trois règlements feront l'objet d'une présentation spécifique dans les éditions du magazine Agglo mag. Vous trouverez dans celui-ci un zoom sur le règlement de l'eau potable, en juin sur l'assainissement collectif et en septembre sur l'assainissement non collectif.

Règlement de l'eau potable Les responsabilités de chacun

La CABA assure en régie directe la gestion de l'eau potable, de sa production à sa distribution. Zoom sur le règlement qui précise les prestations assurées par la Collectivité ainsi que vos droits et obligations en tant qu'usager.

La qualité de l'eau

Une eau est dite potable quand elle satisfait à un certain nombre de caractéristiques la rendant propre à la consommation humaine.

La qualité de l'eau potable est soumise à 2 types de contrôles : un dit « sanitaire », ponctuel, qui relève des services de l'État (ARS) et une auto-surveillance permanente de la CABA, réalisée au niveau de la ressource, de la production et dans le réseau de distribution. Les résultats par commune sont en ligne sur www.caba.fr/gestion-eau.

Votre facture

Conformément aux articles L2224-12-1 à 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le service public d'eau potable donne lieu à une facture composée

- des redevances Eau et le cas échéant Assainissement collectif avec une part fixe (l'abonnement) et une part variable (votre consommation), destinées à assurer les frais de fonctionnement et les charges d'investissement du service ;
- des redevances de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne basées sur les volumes d'eau consommés et dont la CABA reverse la totalité du montant perçu.

La facturation est établie 2 fois par an, ou 4 fois par an pour les usagers ayant adhéré au prélèvement trimestriel. Elle est établie par la CABA ; le paiement se fait auprès du Trésor public.

Une personne seule consomme en moyenne entre 40 et 50 m³/an. Sur le territoire communautaire, le prix du mètre-cube d'eau assainie est en 2019 de 4,47 € (calculé sur une base de 120 m³/an).



Votre installation et compteur

Le compteur doit être placé en propriété privée et, selon les possibilités techniques, aussi près que possible de la limite du domaine public. Il doit rester accessible aux agents du service de l'eau.

Faisons le point sur les responsabilités de chacun : dans le sens de l'écoulement de l'eau, du domaine public vers

Votre compteur d'eau doit être facilement accessible. Il est de votre responsabilité de le protéger contre le gel, les chocs, les intempéries.

l'habitation, toutes les installations situées en amont du compteur sont à la charge du service de l'eau et pris en charge par la Collectivité ; celles situées en aval du compteur sont à la charge de l'usager.

Le calibre du compteur est déterminé par le service de l'eau en fonction des besoins que vous avez déclarés. Le compteur est fourni, posé, entretenu et renouvelé par la Collectivité. Il est cependant de votre responsabilité de le protéger contre tout dommage, chocs, vibrations, gel, excès de température, intempéries, submersion...

L'eau est précieuse ! Adoptez une consommation sobre et respectueuse de l'environnement.

Sachez que vous êtes responsable de votre installation après compteur : nous vous conseillons donc de relever régulièrement son index afin de détecter rapidement les éventuels dysfonctionnements ou fuites.

La relève du compteur

Le service de l'eau réalise un relevé de consommation deux fois par an. Depuis quelques années, un dispositif de relève à distance équipe 90% des compteurs. La relève peut ainsi être réalisée directement depuis la voie publique, sans nécessité de pénétrer dans votre propriété. Pour autant, votre compteur doit rester accessible.

Pour ceux qui ne sont pas équipés, si vous êtes absents lors de la relève, l'agent laisse une carte T préaffranchie à compléter et à retourner. Vous pouvez également transmettre votre auto-relève via le formulaire en ligne disponible sur www.caba.fr.

Vos démarches

Pour toute ouverture d'un contrat d'eau, les formulaires sont disponibles auprès de la Régie de l'Eau de la CABA ou directement téléchargeables sur son site internet, et ce en cas de :

- changement de titulaire d'un contrat : vous devenez propriétaire ou locataire d'un logement pour lequel un contrat d'eau est en cours ;
- pose d'un nouveau compteur sur un branchement d'eau potable existant : vous devenez propriétaire ou locataire d'un logement



- pour lequel il n'y a pas de contrat d'eau mais ce logement est raccordé au réseau public (à la suite de la dépose de l'ancien compteur, par exemple) ;
- raccordement au réseau d'eau potable : vous devenez propriétaire ou locataire d'un logement qui n'est pas raccordé au réseau public d'eau potable.

Régie de l'Eau

Centre Technique Communautaire

📍 195 av. du Général Leclerc

🕒 du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

☎ 04 71 46 86 30

📞 Astreinte (hors des heures de bureau) 04 71 46 48 60

La loi Warsmann

Depuis 2012, la loi Warsmann prévoit un dispositif de plafonnement des factures suite à une fuite d'eau. Comment s'applique-t-il ?

Pour bénéficier de la loi Warsmann, votre consommation doit être jugée « anormale », c'est-à-dire que le volume d'eau consommé depuis le dernier relevé excède le double du volume d'eau moyen consommé sur une période équivalente au cours des 3 années précédentes.

Ainsi, si vous avez consommé en moyenne 75 m³ d'avril à octobre les années précédentes et que votre consommation est passée à 250 m³ d'avril à octobre cette année, vous êtes éligible au plafonnement. En effet, la consommation constatée dépasse les 150 m³, soit 2 fois plus de celle de référence. Dans ce cas, et sous réserve des motifs de cette surconsommation, votre facture sera plafonnée à 150 m³ soit un écrêtement appliqué de 100 m³.

Attention : ce dispositif s'applique exclusivement aux fuites sur canalisation après compteur. Les fuites dues à des appareils ménagers (lave-linge, lave-vaisselle...) et à des équipements sanitaires ou de chauffage (chasse d'eau, ballon d'eau chaude...) ne sont pas couvertes.

Ytrac

La micro-crèche est ouverte !



Nouveaux locaux pour le Centre socioculturel

Un tout nouveau bâtiment de 330 m² s'est élevé à côté du Dojo d'Ytrac. Flambant neuf, il accueille depuis le 1^{er} avril la micro-crèche (cf. ci-contre), mais aussi en rez-de-chaussée les bureaux du Centre socioculturel « A la Croisée des Autres ».

En développement constant, le Centre bénéficie désormais d'espaces plus confortables pour poursuivre sa mission d'animation globale du territoire : mettre en œuvre des activités et services de proximité pour les habitants d'Ytrac, Ayrens, Lacapelle-Viescamp, Saint-Paul-des-Landes et Sansac-de-Marmiesse. Intergénérationnelles, ces activités recouvrent aussi bien l'extra-scolaire, les aides aux vacances, des ateliers autour des loisirs et de la culture pour tous, l'accompagnement des seniors, la vie associative, la citoyenneté...

Après un an de travaux, la micro-crèche d'Ytrac a accueilli ses premiers bambins lundi 1^{er} avril, jour de son ouverture dans un bâtiment entièrement neuf conçu pour elle près du Dojo. La gestion a été confiée par la Mairie au Centre socioculturel « A la Croisée des Autres » qui a lui aussi déménagé au rez-de-chaussée du bâtiment (cf. encadré).

Composé d'une équipe de 4 personnes expérimentées recrutées par le Centre socioculturel, « ce nouveau service répond à un besoin de proximité des Ytracois qui aiment savoir leur(s) enfant(s) accueillis dans de bonnes conditions !, explique Roland Cornet, le Maire. Ayrens, qui participe également à ce dispositif, bénéficie d'une place réservée pour une famille. »

La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. « Anaïs, Aurélie, Johanna, et Séverine peuvent accueillir en simultané jusqu'à 10 enfants âgés de deux mois et demi à 3 ans, soit jusqu'à une trentaine d'inscrits, explique Maryline Bergaud, Directrice du Centre socioculturel. La micro-crèche propose des conditions de garde souples, adaptées aux attentes des parents qui souhaitent confier leur enfant de façon régulière ou occasionnelle pour une journée, une demi-journée, ou simplement quelques heures. »

Centre socioculturel

« A la Croisée des Autres »

📍 3, rue Pierre de Coubertin - 15130 Ytrac

🌐 www.centresocioculturelytrac.fr

☎ 04 71 46 83 00



La construction de ce nouveau bâtiment d'un coût total de 600 000 € HT a été financé par la Commune avec les soutiens de la Caisse d'Allocations Familiales, de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental, de la Réserve Parlementaire et de la Mutualité Sociale Agricole, pour un montant global de 476 480 €.

AME
Auvergne Monte-Escalier

25% CRÉDIT D'IMPÔT

LE MONTE ESCALIER QUI VA VOUS CHANGER LA VIE

Votre spécialiste dans le Cantal

- SÉCURITÉ
- S'ADAPTE PARTOUT
- FACILITÉ D'UTILISATION
- RAPIDITÉ D'INSTALLATION

10% DE REDUCTION

Pour toute commande faite jusqu'au 31 mai 2019
Uniquement sur les monte-escaliers

Auvergne Monte-Escalier
07 69 75 83 44
RDV sous 24 heures.

DEMANDEZ MAINTENANT UN DEVIS GRATUIT

www.auvergne-monte-escalier.fr

Vézac

L'air de l'école à la loupe



© CPIE

Les écoles n'échappent pas à ce constat ! Depuis le 1^{er} janvier 2018, elles sont soumises à une obligation de surveillance (www.ecologique-solidaire.gouv.fr/qualite-lair-interieur). Dans ce cadre, l'Agence Régionale de Santé a missionné le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute Auvergne (CPIE) pour engager une démarche d'amélioration de la qualité de l'air dans quelques établissements.

L'école de Vézac a bénéficié de cet accompagnement. Après étude des moyens d'aération et des pratiques quotidiennes dans le bâtiment, un plan d'actions a émergé d'un groupe de travail réunissant CPIE, enseignants, agents d'entretien et de maintenance, représentants de la commune... Une action de sensibilisation a également été proposée aux élèves avec le jeu « Dépollu'air ».

Votre établissement est intéressé par cette démarche ?
Contactez le CPIE au ☎ 04 71 48 49 09.

Saviez-vous que l'air intérieur est souvent plus pollué que l'air extérieur ? Cela s'explique par la composition du mobilier, des revêtements de sol et muraux, des produits d'entretien, ou par un renouvellement de l'air non adapté à l'occupation et à l'usage des locaux...

Jussac

La pépinière d'un « authre » genre

Et si on vous disait qu'il était possible d'avoir un beau jardin... sans entretien ? « Des plantes exotiques, peu ordinaires, résistantes aux températures extrêmes et qui ne nécessitent pas d'arrosage » : c'est ce que propose Jean-Baptiste Augereau, qui a ouvert au printemps sa pépinière « L'Authre Paysage » à Jussac. Le pépiniériste - paysagiste y propose une quarantaine de variétés de succulentes, sélectionnées avec soin selon leurs couleurs, leur originalité... « Ces plantes originaires d'Amérique du nord et du Canada sont totalement acclimatées à notre territoire, et répondent aux enjeux de préservation des ressources naturelles. Il est nécessaire de changer nos habitudes en allant vers des végétaux moins gourmands en eau. »

Mettez de l'exotisme dans votre jardin, et faites un geste pour l'environnement ! J.-B. Augereau vous accueille et vous conseille, de la vente de plantes à la création com-

plète de jardins. Ce passionné propose aussi des variétés anciennes d'arbres et arbustes fruitiers, ainsi que des plantes de haie... à découvrir sur place.

L'Authre Paysage,
📍 Les Dèves, 15250 Jussac
☎ 06 24 61 54 67 - 📄 [fb.com/LAuthrePaysage](https://www.facebook.com/LAuthrePaysage)



Arpajon-sur-Cère

En zone bleue



Depuis le 15 avril, certains parkings d'Arpajon sont passés en zone bleue : le stationnement y est gratuit, mais limité à 1 heure. « Ce nouveau dispositif va permettre une rotation plus régulière des usagers, pour un accès facilité aux commerces et services du centre-bourg », explique Roger Barrier, adjoint au Maire. 52 places, sur les 565 que comptent le centre d'Arpajon, sont concernées (marquage bleu au sol), du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. Après avoir stationné votre véhicule, il vous suffit d'indiquer votre heure d'arrivée sur votre disque bleu* et de le positionner derrière votre pare-brise.

« Dans le but de sécuriser les abords de l'école et d'apaiser les déplacements en cœur de ville, la circulation a également été modifiée. » Ainsi, le parking de la place de la République est uniquement accessible depuis l'avenue Félix Ramond. Par contre son accès est interdit depuis la rue Louis Dautzier, dont le sens de circulation est inversé et se prolonge jusqu'à la rue Félix Ramond. Enfin, la traversée du bourg est interdite aux plus de 3,5 tonnes (sauf livraisons et engins agricoles).

Ces premiers aménagements visent à redynamiser le cœur d'Arpajon, en cohérence avec l'étude urbaine conduite depuis 2017. Ils seront suivis d'autres projets tels que la réhabilitation d'un patrimoine : la Maison Milhaud, située face à la Mairie, projet sur lequel les Arpajonnais seront consultés en juin.

* disponible gratuitement en mairie et chez vos commerçants

Laroquevieille

Portes ouvertes aux Jardins

Venez découvrir les techniques de maraîchage bio ! Les « Jardins de Laroquevieille » (Puy de Lacam) organisent leurs traditionnelles portes ouvertes les 11 et 12 mai. Au programme : vente de plants et de légumes bio, marché aux fleurs, vente de pain artisanal, restauration sur place.

Réservation : ☎ 04 71 47 30 24 - ✉ jardins.15250@free.fr

TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA réalise dans vos communes.

Arpajon-sur-Cère

- ⚠️ réhabilitation du réseau d'eau potable, rue des Frères Lumières et Couffins (cf. p. 4);
- ⚠️ réhabilitation plomb, rues du Lieutenant Goby et du Puy de Vours

Aurillac

- ✅ déviation RN 122 : réhabilitation eau potable, secteur Boudieu
- ✅ réhabilitation eau potable, rue de la Somme ; eau potable et eaux usées, giratoire du Garric
- ✅ réhabilitation plomb, av. de Conthe, Bd des Hortes, rues Jules Ferry, Docteur Civile et la Côte Blanche

- ⚠️ mise en séparatif des eaux usées et/ou réhabilitation du réseau d'eau potable, rues de Firminy, du Bois de la Fage, av. de la Libération, giratoire de la Gendarmerie ; rues de la Jordanne et Gaston Maumy, parking Labro et secteur Sablière (déviation RN122)

- ⚠️ création branchement d'eaux usées, bd. Pont Rouge

- ⚠️ réhabilitation plomb, rue de Fraissy

Carlat

- ⚠️ déplacement conduites d'eau potable, le Montat

Lascelles

- ⚠️ réhabilitation eau potable, montée du cimetière

Mandailles

- ⚠️ réhabilitation eau potable, le bourg

Marmanhac

- ⚠️ réhabilitation eau potable, Mas de Sedaiges

Nauvelles

- ⚠️ Extension des réseaux eau potable et eaux usées, chemin du Claux

Saint-Paul-des-Landes

- ⚠️ déplacement du réseau eaux usées, rue de la Borderie

Teissières-de-Cornet

- ⚠️ réhabilitation eau potable, Lacombe, Lacombe basse, Cornet et Lacalmettoun

Ytrac

- ⚠️ réhabilitation eau potable, rue des Frères Pélissier ; eau potable et eaux usées, rue des Hêtres

✅ Terminé
⚠️ En cours ou à venir

Sortir dans l'Agglo...

Conférences de l'Université Inter-Ages, cinéma Le Cristal, Aurillac, les lundis et jeudis, 16h30.
Rens. : www.uia.fr

23^e Parcours du Cœur, la Ponétie, Aurillac, 28 avril, de 9 h à 12 h

Tournoi de belote de l'association Colchique, salle CREA, Giou-de-Mamou, 28 avril

Concours de belote de l'amicale des retraités, salle culturelle, Jussac, 28 avril

Vide-grenier de l'APE et vente de muguet de Sansac'Ados, Sansac-de-Marmiesse, 1^{er} mai

Festival "Le Ton est donné", Aurillac, 4 mai (cf. p. 26)

Concert de la Chorale du millénaire, association du Patrimoine, église, Naucelles, 4 mai, 20 h

Expo de peintures et sculptures des Peintres du Hasard, salle des expositions, Ytrac, du 4 au 19 mai

Vide-grenier, Récréafamily, Giou-de-Mamou, 5 mai

Tournoi de football U8-U9 et U10-U11, Amicale Sportive Sansacoise, Sansac-de-Marmiesse, 8 mai

Repas et soirée dansante, halle de Lescudilliers, Aurillac, 10 mai.
Réservations : 04 71 43 69 22 ou 06 70 76 90 76

Portes ouvertes aux Jardins de Laroquevieille, 11 et 12 mai (cf. p. 41)

Barbecue, les Genets d'Or, Marmanhac, 11 mai

Dîner-spectacle de Dance and Co Academy, salle culturelle, Naucelles, 11 mai

Vide-grenier et foire aux produits régionaux, animations, Labrousse, 12 mai. Rens. : 06 41 25 62 14

Concert du Vieux Palais

d'Espalion, chapelle des Alouettes, Aurillac, 15 mai (cf. p. 9)

Swing in Aurillac, 18 mai (cf. p. 26)

Concours international de Figurines & Maquettes, association Lou Garagnas, foyer, Sansac-de-Marmiesse, 18 et 19 mai

Quartier Passions, vide-grenier, expo, animations, parc Héлитas, Aurillac, 19 mai.
Rens. : 04 71 62 70 05

Vide-grenier, comité des fêtes, Marmanhac, 19 mai

Sortie de l'Entraide Sansacoise à Pompadour, 24 mai

Fête du Jeu, Aurillac, 25 mai (cf. p. 9)

Soirée théâtre, salle CREA, Giou-de-Mamou, 25 mai

Championnat de France de pétanque Sport Adapté, Aurillac, 25 et 26 mai (cf. p. 26)

"Les Sons de la Nature", la Plantelière, Arpajon-sur-Cère, 26 mai (cf. p. 8)

Foire de la Saint-Urbain, Aurillac, 26 mai

Exposition Couleurs et Pinceaux, Buron, Naucelles, du 28 au 2 juin

Fête du Relais Petite Enfance « les Petits Lou », Ytrac, 25 mai

Championnat du monde de pêche, Arpajon-sur-Cère, 1^{er} et 2 juin (cf. p. 20)

Médiathèque

cf. Nota Bene, programme disponible à la Médiathèque ou sur mediatheque.caba.fr

Centre Aquatique

cf p. 10 et sur centreaquatique.caba.fr

Prisme

cf p. 11 et sur aurillaccongres.com

Théâtre, Conservatoire, Musées d'Aurillac

programme complet sur aurillac.fr

Championnat de France de Hand des - de 18 ans, Aurillac, 1^{er} et 2 juin (cf. p. 27)

Journée inclusion numérique, Aurillac, 7 juin (cf. p. 7)

Film sur le développement durable, association Rivage, Giou-de-Mamou, 7 juin

Fête de la Randonnée, Labrousse, du 7 au 9 juin (cf. p. 21)

Vide-dressing, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 9 juin

Critérium du Dauphiné, 9 juin (cf. p. 22)

Transumance entre Giou-de-Mamou et Mandailles, du 12 au 16 juin (cf. p. 27)

Soirée théâtre de l'APE, foyer, Sansac-de-Marmiesse, 14 juin

Concours de belote de la Boule Sansacoise, Sansac-de-Marmiesse, 15 juin

Foire de la fête des Pères, le Gravier, Aurillac, 16 juin

UTPMA, Aurillac, 15 juin (cf. p. 23)

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : Tél : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : Tél : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement :
Tél : 04 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 38
Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3, place des Carmes - CS 80501
15005 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 46 86 31

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
Tél : 04 71 43 05 76
Horaires d'ouverture au public du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 51 08
Horaires d'ouverture au public du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

STABUS

Guichet : 3 avenue Gambetta
Dépôt : 8 rue D. Papin - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 54 55

MEDIATHEQUE

Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 36
mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 26 80
centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME

7, rue des Carmes - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 48 46 58
Jusqu'au 8 avril inclus :
lundi à samedi de 9h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30
A partir du 9 avril :
lundi à samedi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 18 h

POINT INFO JEUNESSE

Cf. Médiathèque
Tél : 04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA (PACT CANTAL)

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 88 06
E-mail : cantal@solihha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES

Ligne aérienne et Tour de contrôle :
04 71 64 50 00

SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 63 88 10
E-mail : seba15@seba15.fr / www.seba15.fr

AGGLOmag

Directeur de la publication : **Michel ROUSSY**

Vice-Président en charge des T.I.C. : **Jean-Paul NICOLAS**

Rédacteur en Chef : **Christine LOUIS**

Rédaction, photos : **Claire LAINCAK** Lou CASSAN PEUCHLESTRADE

Conception, photos et photogravure : **Ludovic LAPORTE**

Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr

Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET - Tél : 04 71 46 86 50

Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 29 500 ex.

 Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Rejoignez-nous sur



www.fb.com/caba-officiel

LES ELUS

Le Président

Michel ROUSSY

Pour prendre rendez-vous avec le Président de la CABA, contactez le 04 71 46 86 47

Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout Vice-Président sur un sujet lié à son domaine de compétence au 04 71 46 86 47

Pierre MATHONIER

Urbanisme et Habitat

Philippe GRANIER

Environnement, Développement Durable et Transport aérien

Roland CORNET

Ressources Humaines et Administration Générale

Christophe PESTRINAUX

Développement économique

Alain BRUNEAU

Politique du Grand Cycle de l'Eau

Daniel FABRE

Budgets, Finances et Politique Fiscale et Tarifaire

Charly DELAMAIDE

Equipements et Animations Sportifs

Jean-Pierre ROUME

Transports

Christian POULHÈS

Contractualisations et Programmes Européens

Jean-Paul NICOLAS

Techniques de l'Information et de la Communication

Alain COUDON

Politique de la Ville et de la Rénovation Urbaine

Xavier DALL'AGNOL

Développement Touristique



© Armands Photography



3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Accueil : 41, rue des Carmes

Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr - contact@caba.fr



NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Cartat Crandelles
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse
Laroquevieille Lascelles Mandailles-Saint-Julien
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Ytrac

Vous souhaitez davantage de choix pour enfin trouver votre propriété... nous souhaitons être à la hauteur de vos exigences !



Chiva IMMOBILIER DU GRAVIER

22, rue cours Monthyon - 15000 AURILLAC

(rond point du conseil Général)

Chiva-immobilier.fr - 04 71 63 90 25

Réf /1954



387 600 €

Petit hameau sur la commune de Glénat, 27 km à l'Ouest d'Aurillac, 8 km de Laroquebrou. Maison de campagne mitoyenne, de style auvergnate à restaurer, sur un grand parc arboré de 4692 m². Bâtie sur 2 niveaux de 66 et 59 m² avec les pièces de vie de plain pied et accès direct sur la terrasse. le rez de jardin comprend, cuisine séjour (36 m²) avec cheminées, 2 chambres de 15 m² chacune. A l'étage, 1 palier distribuant 2 grandes chambres mansardées de 22 m² chacune, 1 salle de bain, 1 wc séparé et 1 grenier. 1 sous-sol de 56 m². 1 garage double indépendant de 43 m². Les seuls travaux déjà réalisés sont les menuiseries double vitrage PVC et les volets. Joli coin de nature entouré de bois et de chemins de randonnées. DPE : 9999 (G)

Sur les hauteurs d'Aurillac, à seulement 2 km du centre ville, avec une vue imprenable, villa de style provençal construite en 1996 sur 4547 m² de terrain. Très fonctionnelle avec les pièces de vie, 3 chambres et 1 salle de bain de plain pied. La cuisine équipée + salon séjour mesure environ 61 m² avec un accès direct sur la terrasse exposée au sud et la piscine. A l'étage, 1 suite avec sa salle d'eau + 1 bureau ou 5^{ème} chambre. 1 garage et 1 cave. Très économique avec une chaudière au copeaux de bois (dpe C). DPE : 146 (C)



65 400 €

Réf /1942



Réf /1935

265 000 €

Maison ancienne sur trois niveaux
Avec cantou, souillarde dans une des deux grandes pièces de vie du rez de chaussée.
Mur et toiture en parfait état
DPE : 9999 (G)

Quartier résidentiel d'Aurillac à seulement 10 min à pieds de la place de l'hôtel de ville avec une vue dominante et sans vis à vis. Construction traditionnelle de 1985 et très fonctionnelle avec de plain-pied, le salon séjour de 34 m² agrémenté d'une cheminée, la cuisine d'appoint équipée avec un accès direct à la terrasse exposée au sud, une suite parentale (chambre, salle de bain et dressing), 1 bureau et toilettes. A l'étage, 3 chambre (de 11,7 m² à 18 m²) avec placards, 1 espace salon de 17 m², une 2^{ème} salle de bain avec douche, 1 toilette. 1 sous-sol intégral avec 2 portes de garage de front, une cave. Un argument de taille pour recevoir les amis ou avoir un revenu locatif supplémentaire, ce bien comprend un appartement indépendant type 2 de 40 m² environ (2 pièces), 1 pièce principale avec kitchenette, 1 chambre séparée, 1 salle de bain et 1 wc. Actuellement loué (350 €/mois + 70 € de charges). Facile à entretenir, les allées sont en enrobé, le jardin est clos et arboré. Des travaux ont été réalisés : toiture environ 6 ans. Elle bénéficie d'un système de chauffage relativement économique grâce à une pompe à chaleur et cheminée. DPE : 266 (E)



Réf /1853

81 750 €

Grande demeure en pierre érigée en 1909 de style hôtel particulier sur sa propriété de 2845 m² avec ses 12 pièces d'une surface habitable de 260 m² réparties sur 3 niveaux. Le rez de jardin de 120 m² comprend un grand hall d'entrée avec son escalier monumental, il dessert 2 grands salons aux parquets anciens et plafonds hauts, 1 cuisine de 22 m², 1 chambre de 22 m² et 1 salle de bain. Au 1^{er} étage, 2 chambres de 20 et 22 m² et 1 salle de bain. Au 2^{ème} étage, 4 chambres avec 2 salles d'eau, 1 dressing, 1 toilette et 1 grenier. Au sous-sol, caves en terre battue. A l'arrière de la bâtisse se trouve un appartement privatif de type 2 avec 1 cuisine, 1 salle d'eau, 1 chambre de 19 m², 1 dressing et 1 grand séjour de 36 m², il est équipé de sa propre chaudière individuelle au gaz et d'une buanderie. 2 dépendances s'ajoutent à cet ensemble : 1 petite maisonnette en pierre au fond du jardin de 23 m², 1 grand garage de 35 m² avec son atelier à l'étage. Cet ensemble immobilier jouit d'une situation géographique, exposition exceptionnelle plein sud sur les hauteurs d'Aurillac sans aucun vis à vis, agrémenté d'une piscine. DPE vierge



Bien exceptionnel !!

Réf /1854

561 800 €

A vingt-sept minutes d'Aurillac dans la vallée de la Doire, se niche à mi-pente cette maison rurale flanquée de sa grange et de ses dépendances, avec leurs murs en pierres et toits d'ardoise typiques de l'habitat traditionnel cantalien. Vous apprécierez la pièce commune et son traditionnel "Cantou" authentiquement préservé dans l'effort de rénovation amorcé. L'habitat compte 4 chambres, la cuisine à rénover, 2 salles d'eau pour une surface totale de 95 m². Bien à rénover (confort électricité, isolation, menuiseries extérieures, équipements cuisine et salles d'eau). Le bien profite d'un cadre de vue profond et dégagé sur la vallée et sur le terrain qui s'étire jusqu'à la route en contrebas. Laissez-vous surprendre par l'endroit sauvage et retiré, tout en étant proche du village de TOURNEMIRE inscrit au Parc Naturel des Volcans d'Auvergne. A voir ! DPE : 153 (D)



Réf /1852

69 000 €



Retrouvez-nous sur notre site :
www.chiva-immobilier.fr



PATRICK CHIVA
06 88 62 20 82

MARIELE SAUJNER
06 34 15 96 38

DAVID BECCALO
06 81 22 89 10

CHRISTOPHE CALVET
06 16 92 68 93

DAVID CHAMPAGNAC
06 80 00 04 67